Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

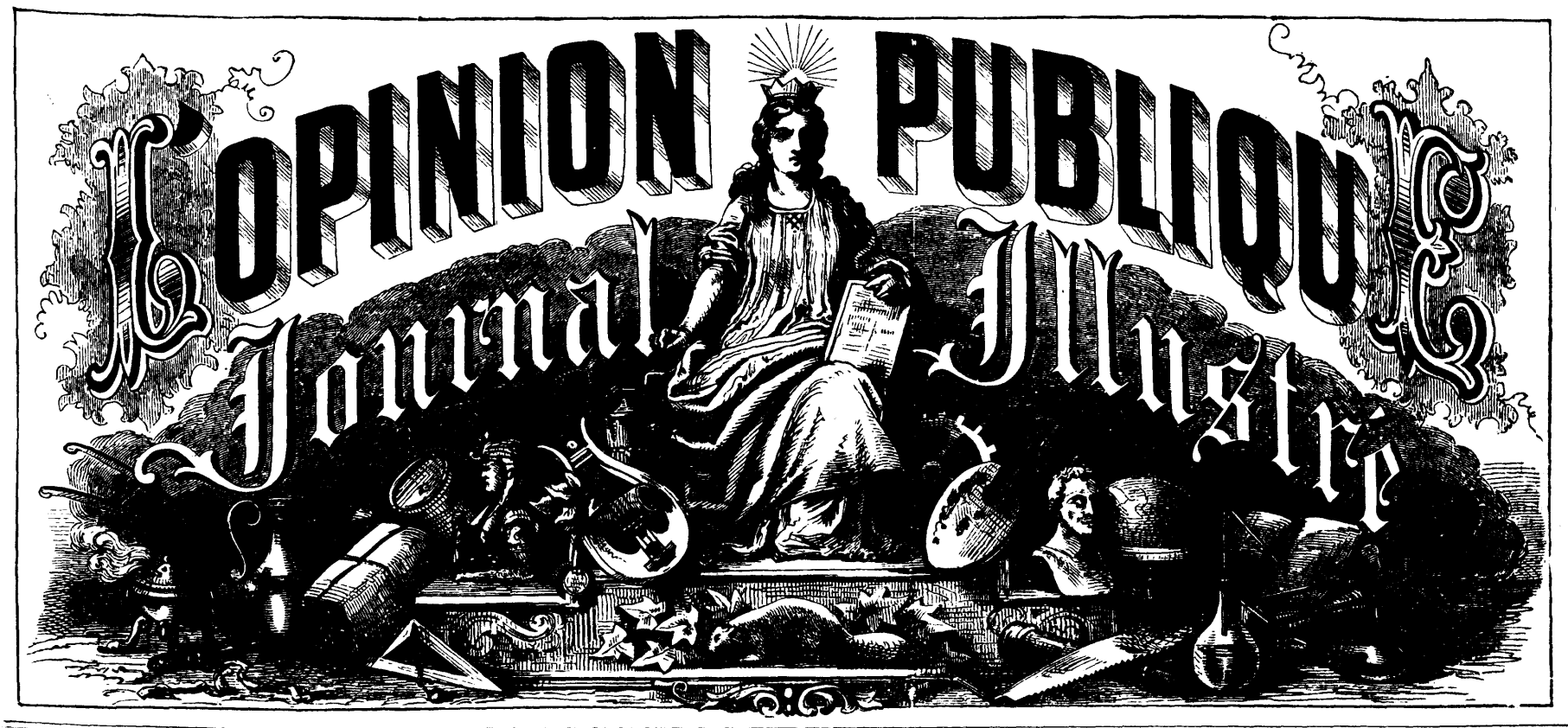

VOL. V.—No. 2. MONTREAL, JEUDI, 8 JANVIER, 1874. ABONNEMENT, D'AVANCE, $3.00. PAR NUMERO, 7 CENTINS.

LE CASINO.

On ferait un petit livre assez curieux avec l'histoire des sociétés de divers genres fondées par la jeunesse de Montréal; ce serait une peinture caractéristique et en même temps une étude instructive et profitable pour tous. Que d'efforts inutiles, que de peines perdues, que de tentatives avortées! Ces associations sont mortes ou mourantes ou languissantes, et leurs débuts pourtant avaient été si éclatants, si tapageurs même!

Nous savons comment cela se passe. Le bon public lit un jour dans toutes les feuilles quotidiennes quelque chose comme ceci:

"Nous apprenons qu'un grand mouvement s'opère dans notre ville. Sentant le besoin de se connaître d'avantage, de se grouper, de mettre en commun leurs plaisirs et leurs travaux, quelques jeunes gens ont eu l'idée de fonder un nouveau cercle. Cette société nouvelle est destinée à répondre à *un besoin qui se fait sentir* depuis longtemps et à *combler une lacune* regrettable. Il y aura réunion préliminaire demain soir, etc."

A cette première assemblée il y a foule: la salle est trop petite pour contenir tous les zélés; on prononce une trentaine de discours pour bien définir l'objet de la réunion et le but de la société à naître: vers minuit on nomme un comité pour faire une constitution, et l'on ajourne à huitaine.

A la seconde réunion, la salle n'est pas encombrée, on y respire à l'aise, il y a même plusieurs siéges vacants. Le comité constitutionnel fait son rapport et soumet un projet de lois organiques qui ne laisse pas de déplaire à un grand nombre des assistants. La question des membres *actifs*, du *quorum*, de la majorité nécessaire à un changement de la constitution, du scrutin, des matières qui ne pourront être discutées devant la société, tout cela entraîne des débats vifs, animés, piquants, au milieu desquels percent çà et là des arguments *ad hominem* qui engendrent l'aigreur en froissant certaines susceptibilités. Mais voici bientôt minuit, la discussion est remise à la semaine suivante.

A cette troisième assemblée, il y a du monde, mais on ne peut dire qu'il y en ait beaucoup. Le débat s'engage encore, plus serré et plus vif; bref, on vote une constitution, mais quelques discutants se retirent en disant qu'ils n'entreront pas dans *cette* société.

Enfin, la société se met sérieusement à l'œuvre et les séances régulières prennent leurs cours. Les travaux portent sur toutes sortes de sujets, utilité du poil dans le mortier, ou avantages comparés de la république et de la monarchie, et l'on ne manque jamais de publier dans tous les journaux un compte-rendu officiel des séances, habitude qui ne tarde pas à entraîner certains inconvénients. D'abord, nous passons pour vouloir poser devant le public, et ensuite, arrivant une difficulté quelconque, on se croit obligé de la vider dans les journaux où le compte-rendu l'a transportée. Alors c'est le diable. Lettres par ci, lettres par là, explications, dénégations, gros mots toujours. La *Minerve* tire d'un côté, le *Nouveau Monde* de l'autre, le *National* entre les deux. On s'accuse de part et d'autre de faire de la politique, la question de l'Eglise et de l'Etat vient sur le tapis, on parle des élections dernières ou prochaines, c'est une lutte de géants, et si vous allez dans la Gaspésie l'été suivant, vous en entendrez dire des choses surprenantes.

A la suite de ce conflit plusieurs membres donnent leur démission, et la société finit sa première année sur ces entrefaites.

Après la vacance, on se retrouve tout de neuf armé en guerre. Chacun s'est convaincu qu'il y avait un vice dans la constitution, et veut le faire disparaître; mais chacun a son moyen. Voilà de nouveaux partis, qui se mesurent tout d'abord dans l'élection du président. Cela prend la première séance. La seconde est employée à discuter une dizaine d'amendements à la constitution; dans la troisième on nomme un comité pour étudier ces amendements; dans la quatrième ce comité fait rapport et ne trouve personne de son avis; dans la cinquième, on se chamaille; dans la sixième la société meurt; dans la septième, on l'enterre. Les journaux paraissent ignorer la chose.

A parler franchement, n'est-ce pas là l'histoire vraie, quoique chargée, de tant d'association que nous avons vu naître et mourir aussitôt? Et celles qui ne sont pas mortes à la peine, ne font-elles pas un peu pitié avec leur allure de paralytique?

Cette réflexion ne s'applique pas au *Casino*, qui est vivant, très-vivant même.

Les jeunes canadiens qui se sont enrôlés sous la bannière du Souverain Pontife, voulant à leur retour de Rome perpétuer les liens de camaraderie qui les avaient unis dans la plus noble des armées, ont fondé une association qu'ils ont appelé l'*Union Allet*, du nom de leur général en chef. Une donation d'un citoyen généreux—j'ai nommé feu M. Berthelet—a permis à cette société qui s'étend à toute la Province, de fonder un cercle local dans notre ville sur le modèle de ceux que les zouaves pontificaux ont connus à Rome. *Casino*, veut dire à la fois académie de jeux et café. Or, ce club est très florissant comme le savent tous ceux qui ont entendu la lecture, des rapports annuels lundi, le 29 décembre dernier. Et d'où lui vient cette prospérité?

De ce que les souscripteurs ne s'inquiètent pas de faire et changer la constitution, ce droit appartenant au bureau des officiers, qui sont les seuls actionnaires de la société. Ceux ci font ce qu'ils veulent, et nous allons chez eux moyennant une souscription annuelle de quatre piastres. On nous consulte, mais nous ne gouvernons pas. C'est simple comme bon jour, cela. Nous ne perdons pas de temps à nous chicaner, et nous ne courons pas le risque de mourir par excès de constitution. Nous sommes contents, nous étant figurés que faire de la musique, du gymnase et des armes, boire et manger bien, c'était le meilleur moyen d'avoir une bonne *constitution*.

OSCAR DUNN.

LA VEILLE DU JOUR DE L'AN DANS NOS ATELIERS.

La veille du jour de l'an, les employés de M. Desbarats ont présenté à leur patron deux magnifiques statuettes en bronze, l'une représentant le Duc DeGuise; et l'autre La Trémouille. La présentation a été accompagnée de trois adresses, l'une, en français, lue par M. Dumas, l'autre, en anglais, par M. L'Espérance, et la troisième, en allemand, par M. Reinhold. Toutes trois étaient l'écho fidèle et noblement rendu des sentiments de respect et d'estime dont sont inspirés pour M. Desbarats tous ceux qui ont occasion de le connaître de près et de l'apprécier.

Quoique pris complètement à l'improviste, M. Desbarats fût très heureux dans sa réponse. Il parle bien, si bien que sa parole n'est pas destinée, nous l'espérons, à ne retentir toujours que dans ses immenses ateliers. Dans son ardeur pour le travail et sa dévorante activité, il voit à tout et s'occupe de tout. L'économie politique ne lui est pas étrangère, comme l'ont prouvé quelques mots appropriés de sa réponse sur les relations du travail et du capital.

Il profita de l'occasion pour annoncer à ses employés que son établissement allait subir une nouvelle phase, dont le résultat serait de donner encore plus d'étendue et de stabilité à ses opérations. Une compagnie à fonds social, avec augmentation de capitaux, imprimera un nouvel élan aux affaires; "au reste, ajouta M. Desbarats, "nos relations ne cesseront pas pour cela; en ma qualité "d'actionnaire le plus considérable et de Directeur-Gé-"rant de la nouvelle Compagnie, je serai toujours là pour "diriger l'établissement, agrandir et partager vos tra-"vaux."

Les applaudissements qui couvrirent ces paroles émurent justement M. Desbarats, qui, après avoir répondu très convenablement aux souhaits de bonne année faits à Mme. Desbarats et à sa famille, donna une chaleureuse poignée de main à chacun de ses employés.

J. A. MOUSSEAU.

QUEBEC, 25 Déc. 1873.

M. le Rédacteur,

Après avoir sincèrement admiré les nids de cormorans, tels que représentés sur votre feuille du 18 courant, je cherchai vite, et bien vite, l'explication de cette charmante gravure, à la page 611.... Je partis d'un franc éclat de rire. Quelle drôle d'explication, me dis-je! En effet, le voyage serait assez plaisant, et celui qui prendrait la peine de se rendre au détroit de Magellan pour donner à ses compatriotes une description correcte des nids de cormorans mériterait beaucoup de la patrie.... il gagnerait au moins *une bonne note* dans l'opinion publique.

J'aimerais assez aller au détroit de Magellan, moi.... Quelle jolie promenade ça ferait! Et une longue promenade aussi!.... car c'est loin..... bien loin, le détroit de Magellan, n'est-ce pas, M. le Rédacteur? C'est en deça de la Chine, et de l'autre côté du Japon, hein?

N'importe! j'irais, si moyen il y avait. Ce doit être si beau, mais si beau! ces jolis œufs blancs symmétriquement disposés *sur* ces nids uniformes qu'on prendrait volontiers pour autant de fromages. Et cette chaîne de montagnes arides, dont aucune verdure ne semble couvrir les larges flancs.... et tout au sommet, ce petit coin du ciel sans nuages..... (Bon Dieu, que c'est rare un *ciel sans nuages!*...et cette nuée de cormorans... Oh!..... qu'il y en a de ces cormorans!!! Enfin seul, au milieu de cette nature dont la sauvagerie n'est pas sans charme, ce chasseur, paraissant quelque peu effrayé de se trouver là. C'est un poltron! Si jamais il me prend fantaisie d'aller au détroit de Magellan pour y visiter les nids de cormorans, je n'aurai pas peur moi, je vous le jure!

Je gravierai cette montagne, à l'heure où le soleil baigné dans la pourpre et l'or disparait à l'horizon; j'admirerai ses rayons obliques se mirant dans l'eau agitée de ce grand lac; sur les bords duquel je ferai, au profit des petits enfants, ample moisson de cailloux brillants rejetés sur la plage par la vague fuyante; j'écouterai le chant du cormoran....(chantent-ils les cormorans.... ?) et je n'aurai pas peur! je n'aurai pas peur!

Mais.... irai-je au détroit de Magellan? (Ah! si je savais pas où passer!).... Voilà que mon enthousiasme...se calme! Il me semble que je n'irai pas....

Une idée! Pourquoi, Nina, la gentille Nina, ne demande-t-elle pas une description correcte de toutes ces jolies choses à ce certain personnage parti il y a quelque temps pour aller à la recherche des "Belles aux cheveux d'or," et dont elle nous parlait dans sa charmante bluette de l'autre jour? Il doit en savoir quelque chose, lui; il doit être passé par là....

Dites-en donc deux mots à Nina, M. le Rédacteur, et vos lecteurs vous seront reconnaissants, *moi tout d'abord.*

M. DE ST. C.

L'ARCHEVÊQUE MANNING

JUGÉ PAR UN PROTESTANT.

(Traduit textuellement de l'anglais).

(Suite.)

Il devint le chef d'un mouvement dans ce sens. Le mouvement rencontra peu d'appui. L'Evêque de Londres d'alors introduisit bien un bill dans la Chambre des Lords dans le but de législater que dans les questions de doctrine, distinctes des questions de simple loi, la décision finale s'appuierait sur les prélats. Manning se trouvait dans la galerie de la Chambre des Lords le soir de cette mémorable discussion. L'Evêque de Londres échoua complètement. La Chambre des Lords se moqua de la libérale Angleterre tolérant une sorte d'inquisition ecclésiastique. Tout le monde admit l'état anormal dans lequel les choses se trouvaient placées; mais peu en vérité songèrent à voter le dogme de l'infaillibilité en faveur des évêques de l'Eglise. Lord Brougham parla contre le bill avec ce que Manning lui-même admit être du gros bon sens anglais. Il dit que la Chambre des Lords par l'intermédiaire de ses *law peers* pouvait décider les questions de simple loi ecclésiastique, et la décision ferait loi et autorité; mais ni les pairs, ni les Evêques pouvaient en Angleterre décider une question de doctrine. Supposons, dit-il, que les Evêques soient également divisés sur une semblable question, où serait la décision alors? Supposons qu'il y ait une petite majorité, qui accepterait une telle décision? Supposons encore qu'il y ait une grande majorité, mais que la minorité renferme les quelques hommes de science, d'habileté et d'autorité, quelle valeur s'attacherait au jugement d'une telle majorité? Le bill avorta complètement. Manning a lui-même décrit avec une candeur et une clarté égales l'effet que le débat eut sur lui. Il suppléa mentalement aux questions de Lord Brougham par une autre. Supposons que les Evêques de l'Eglise d'Angleterre décideraient à l'unanimité sur n'importe quelle doctrine, la décision serait-elle reçue comme infaillible? Il fut forcé de répondre: Non. L'Eglise d'Angleterre n'avait pas la prétention d'être le guide spirituel infaillible des hommes. Si elle voulait jamais s'arroger une telle prétention, elle serait rejetée avec mépris par l'esprit commun de la nation. Ecoutez combien cette conviction affecta l'homme qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autres pensées que les intérêts de l'Eglise d'Angleterre. " A ceux," nous a-t-il dit lui-même, " qui croyaient que Dieu avait établi sur la terre un gardien et un maître de sa foi, cet événement démontra que l'Eglise d'Angleterre ne pouvait être ce gardien et ce maître."

Pendant que Manning était encore incertain sur la résolution qu'il devait prendre, la célèbre " Agression Papale " eut lieu. Le cardinal Wiseman fut envoyé en Angleterre par le Pape, avec le titre d'Archevêque de Westminster. Toute l'Angleterre se courrouça. Le comte Russell écrivit sa fameuse " Durham Letter." Le Lord Chancelier Campbell, à un dîner public dans la ville de Londres, souleva une tempête d'enthousiasme en citant la ligne de Sheakspeare qui déclare que

" *Under our feet we'll stamp the cardinal's hat.*"

Des protestants fanatiques de Stockport maltraitèrent les catholiques romains et saccagèrent leurs maisons; les Irlandais de Birkenhead se vengèrent sur les protestants. Le Gouvernement présenta le Bill sur les " Titres Ecclésiastiques"—mesure défendant sous peine d'amende à aucun prélat catholique de s'appeler archevêque ou évêque d'aucune place en Angleterre. Qu'il soit " Archevêque Wiseman," ou Cardinal Wiseman, Archevêque de Mésopotamie, tant que cela lui plaira—mais pas Archevêque de Westminster ou de Tuam. Le bill fut puissamment, splendidement opposé par Gladstone, Bright et Cobden, sur le large terrain qu'il envahissait les limites de la liberté religieuse; mais il fut passé et devint loi. Là il demeura. Il n'y eût jamais le plus léger essai de le mettre en force. Les prélats catholiques gardèrent les titres que le Pape leur avait donnés; et il ne s'est jamais rencontré de cour, de juge, de magistrat, ou d'homme de police pour les en empêcher ou les punir. Un procédé aussi burlesque et aussi stérile que la passation de cette mesure n'a jamais été connu dans l'Angleterre de nos jours.

Le Cardinal Wiseman était un homme capable et discret. Il était calme, plausible, puissant. Il était très zélé dans la cause de son Eglise, mais il semblait être beaucoup plus homme du monde que Newman ou Manning. Il y avait peu de la hauteur religieuse dans sa manière ou son apparence. Sa corpulence et sa figure enflée suggéraient au premier abord une espèce d'abbé Boniface; il était en réalité, je crois, un ascétique. La corpulence qui semblait le résultat de la bonne chère, n'était que l'effet d'une mauvaise santé. Il avait des manières persuasives et imposantes. Son habileté était singulièrement flexible. Son éloquence était souvent trop pompeuse et fleurie pour un goût pur, mais quand l'occasion le demandait, il pouvait adresser la parole à un auditoire dans le langage du plus simple et du plus pratique bon sens. La même aptitude était évidente dans tout ce qu'il faisait. Il aurait conversé avec un ministre sur un pied de calme égalité, comme si son rang était évident, et il se divertissait à voir jouer une bande de pauvres enfants d'école autour de lui. Il était cosmopolitain—Anglais et Irlandais par extraction, Espagnol par naissance, Romain par éducation. Quand il parlait anglais il était exactement ce qu'un majestueux et digue prélat britannique doit être—un John Bull sous tous les rapports. Quand il parlait italien à Rome, il tombait instinctivement dans toutes les singularités d'intonation et de geste qui distinguent le peuple italien de toute autre race. Quand il conversait en espagnol, il se plongeait dans la grave et tant soit peu taciturne dignité d'un vrai Castillan. Tout ceci, je présume, n'était que l'effet de cette flexibilité de tempéramment que j'ai essayé de décrire. Je n'avais qu'une légère acquaintance avec le Cardinal Wiseman, et je le peins seulement comme il m'a impressionné, n'ayant pu l'observer qu'accidentellement. Je suis persuadé qu'il était profondément zélé et sincère; le témoignage de plusieurs personnes que je connais et qui le connaisaient bien, me porte à cette conviction. Mais telle n'est pas l'impression qu'il aurait laissé à une simple connaissance. Il semblait plutôt un personnage qui pouvait, pour un motif qu'il croyait grand, être toutes choses à tous les hommes. Il m'impressionna d'une manière toute différente de celle dont j'ai été impressionné par John Henry Newman ou Manning. Il nous rappelait quelque grand, capable, mondain, sage et astucieux Prince de l'Eglise des autres générations, plus politique que prêtre, plus apte à soutenir et versé à étendre le pouvoir temporel de la Papauté qu'à illustrer sa haute influence spirituelle.

(A continuer).

CAUSERIES AGRICOLES.

(Suite.)

Et cette idée erronée, ajouta le Capitaine B., est le plus souvent formulée par ceux qui ne veulent pas se donner le trouble d'essayer la culture des arbres fruitiers et qui sont bien aises d'apporter une excuse à leur esprit de routine. Je ne conseillerais à personne d'encourir de fortes dépenses sans avoir d'abord fait un petit essai: la plantation d'une dizaine d'arbres ne coûterait qu'une bagatelle et permettrait néanmoins de constater la possibilité de réussir avec un plus grand nombre. Le cultivateur prudent doit toujours éviter de se lancer trop vite dans une entreprise nouvelle; jamais il ne doit oublier qu'*aller lentement c'est aller sûrement.*

Voici la théorie que j'ai adoptée touchant la culture du pommier. Comme il réussit bien dans les régions montagneuses de notre Province, on doit en conclure que ces régions offrent des avantages spéciaux qui manquent aux terres fortes et basses. En effet ces dernières ont un sous-sol généralement humide et glaiseux, et d'un autre côté les vents, ne rencontrant aucun obstacle sur notre vaste plaine, nuisent beaucoup par leur violence à la bonne végétation des arbres fruitiers. Les terres hautes et accidentées présentent au contraire mille abris pour protéger les vergers et de plus un sous-sol pierreux et égoutté naturellement. Il faudrait donc procurer à nos terres, par l'art et le travail, ce que la nature leur a refusé. Tel fut le principe qui me guida dans la constitution de mon verger.

Vous avez pu remarquer cette triple rangée de pins, de sapins, et de cèdres qui entoure, comme d'une sorte de mur, l'emplacement occupé par mes pommiers. Ces arbres offrent une protection parfaite contre les vents et en outre, pendant l'hiver lorsque le sol est recouvert de neige, leur verdure forme un agréable contraste et contribue beaucoup à embellir le site de ma résidence. C'est ainsi que je remplace les hauteurs et les forêts des terrains montagneux; il ne reste plus qu'à faire disparaître les inconvénients du sous-sol; voici comment je m'y suis pris pour y arriver.

Je creusai des trous de six pieds de diamètre et trois pieds de demi de profondeur. Au fonds de ces trous je mis environ un pied d'épais de petites pierres; sur ce lit pierreux je jetai une couche de bonne terre meuble dans laquelle les racines de mes pommiers furent soigneusement étendues, puis les trous furent remplis avec de la terre également bonne.

Restait encore à drainer le sous-sol: j'ouvris des fossés de quatre pieds de profondeur entre chaque rangée de pommiers; au fond de ces fossés je confectionnai des petits canaux en pierre, je mis un peu de paille sur ces petits canaux et je remplis les fossés avec la terre qui en avait été extraite. Tous ces canaux ont été mis en communication avec un canal principal qui reçoit ainsi les eaux souterraines du verger et les déversent dans une profonde décharge.

Ce drainage m'a donné la plus entière satisfaction. Non seulement mes pommiers ont prospéré, mais encore le sol du verger a par là même acquis un surcroit étonnant de fertilité. Voilà près de 12 ans que mes pommiers sont plantés et tous les ans ils prennent une vigueur nouvelle et augmentent en produit: l'an dernier ils m'ont donné en moyenne chacun quatre minots de beaux fruits. Mais aussi je ne dois pas vous cacher que je ne leur ménage pas ni les soins ni la plus active surveillance. D'abord pas un animal n'est admis à pacager autour des arbres; ensuite j'ai la précaution de les tailler, de les écheniller, et de protéger durant l'hiver leurs racines contre le froid et leur écorce contre les rongeurs. Il ne manque jamais non plus de les arroser pendant les longues sécheresses de l'été.

La moitié des arbres fruitiers qui périssent dans ce pays, succombent bien moins aux mauvaises influences du sol ou du climat, qu'à la négligence de leurs propriétaires. Du moment qu'un jeune plant a repris racine, on se croit dispensé de tout soin pour l'avenir. Voyez dans la plupart de nos jardins, ces arbres difformes, surchargés de branches mortes ou nuisibles et entourés de nombreux rejets qui épuisent inutilement la force nutritive du sol. Si mes pommiers ont aujourd'hui une si belle apparence, c'est dû à ce que je les ai taillés et émondés au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. J'ai toujours eu soin également de détruire les rejetons dès leur première apparition: ces rejetons, de même que les herbes que l'on laisse croître auprès des arbres, ont pour effet de favoriser l'approche des mulots en hiver. En tenant le sol libre de toute végétation et en ayant soin de fouler la neige autour du pied de mes pommiers j'ai toujours évité les dégâts de ces animaux. Quant aux chenilles, un des meilleurs moyens de leur faire la guerre est de détruire au commencement de l'hiver les œufs dont on peut alors voir facilement les anneaux au bout des branches. On coupe tout simplement le bout de la branche et on la jette au feu.

Les premières années qui suivirent la plantation de mon verger, le sol fut cultivé en jardinage et le fumier ne lui fut pas ménagé. A présent que le terrain est laissé en prairie, j'ai encore soin d'étendre chaque automne du fumier pourri au pied des arbres; mais j'évite d'amasser ce fumier près du tronc comme cela se pratique trop souvent, et je couvre tout l'espace occupé par les racines.

Enfin, comme tout le reste, la culture du pommier demande de l'étude et de l'observation. Ceux qui ont horreur des livres, ne doivent pas espérer réussir avec un verger. Je dois beaucoup de mes notions aux expériences que j'ai faites, et j'ai même beaucoup appris aux dépens de plusieurs échecs; mais jamais je n'aurais pu arriver aux résultats obtenus sans les auteurs que j'ai étudiés.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

Messieurs les Rédacteurs,

Dans la critique que M. Faucher de St. Maurice a publiée la semaine dernière, intitulée le " Chevalier de Mornac," j'ai relevé une expression que je ne crois pas grammaticale. Cet écrivain dit que l'imagination de M. Marmette nous fait rire *à belles dents.* Dit-on rire à belles dents? Peut-on rire à belles dents? C'est difficile à croquer. Les spectateurs qui n'avaient pas de belles dents et qui ont ri, n'ont pu rire à belles dents. On dit rire à gorge déployée, à cœur joie, etc., etc.

Mais on dit croquer à belles dents. Le loup croqua à belles dents le petit Chaperon Rouge.

UN RIEUR.

Québec, décembre 1873.

Personne ne devrait être sans le Liquide de Jacobs.

LES NAVIRES GÉANTS.

I.

La construction du Leviathan, et les tentatives faites à plusieurs reprises pour lancer ce colossal navire qui flottait il y a quinze ans sur la Tamise, ont soulevé une importante question d'architecture navale. On s'est demandé si l'Océan, dont les flots se sont tant de fois entr'ouverts pour engloutir de grands vaisseaux, ne pourrait pas être dompté à son tour par des masses flottantes dont le poids et le volume fussent en rapport avec le volume d'eau déplacé. Le problême ne semblait pas insoluble, car dans le rapport du jury de l'exposition universelle relatif à l'art naval, M. le baron de La Roncière le Noury, membre du conseil de l'amirauté en France, disait, en parlant du Leviathan, qui était alors sur le chantier: Le navire que construit M. Scott-Russell sera un grand enseignement. S'il réussit, nous sommes convaincu que, dans peu d'années, on finira par construire des navires tels, que les plus grosses mers ne produiront pas sur eux plus d'effet que les vagues d'une rivière sur un petit bateau à vapeur. Plus de mal de mer, alors. On ne peut plus prévoir dans ce cas, où s'arrêtera en marine la sève surabondante du génie inventif de l'homme." Est-ce à dire que les conceptions grandioses en matière de génie maritime doivent être uniquement attribuées au progrès des temps modernes?

L'ARCHE DE NOÉ.

Si nous remontons au déluge, c'est précisément afin de prouver aux sceptiques détracteurs de la Genèse que l'arche de Noé n'était pas aussi miraculeuse qu'on le croit. Au dire de Moïse, elle avait 300 coudées de longueur, 50 de largeur et 30 de creux. La coudée étant d'un pied et demi, ou un demi mètre, l'Arche devait jauger environ 12,000 tonneaux, la moitié à peine du moderne Leviathan.

Pourquoi les architectes qui ont élevé les pyramides d'Egypte, érigé de gigantesques obélisques, suspendu les jardins de Babylone, amoncelé les murailles ciclopéennes, pourquoi ces hommes dont les contemporains avait fait des héros et des demi dieux, n'auraient-ils pas eux aussi, construit un vaisseau géant? Si l'on recuse à cet égard la tradition biblique, l'antiquité profane nous offre d'autres témoignages non moins dignes de foi.

LE TESSARACONTÈRE.

Callixène, dans son histoire d'Alexandrie, citée par Athénée (Banquet des savants, livre V) donne de curieux détails sur le Tessaracontère de Ptolémée Philopator, qui fut une des merveilles de l'antiquité, et est demeuré un problème archéologique, à cause du dissentiment des savants sur la comparaison des mesures anciennes et modernes. Ce vaisseau géant était long de 280 coudées et large de 38 entre les deux galeries latérales. Jusqu'à l'acrostolion (partie la plus élevée de la poupe, chargée d'ornements) il avait 48 coudées de haut Il portait quatre gouvernails. Les rames des thranites ou des rameurs supérieurs étaient longues de 38 coudées, et, pour en faciliter le maniement, on avait garni de plomb le manche qui pénétrait dans l'intérieur.

Le Tessaracontère avait deux proues et deux poupes, sept éperons ou rostres, d'ont l'un avançait au-delà des autres. La hauteur du vaisseau était partagé en douze étages ou galeries tournantes, chacune de 600 coudées de circuit, tout y était dans la plus exacte proportion. Les ornements n'y avaient point été épargnés. On voyait à la poupe et à la proue des figures de 12 coudées; du reste, il n'y avait pas une place qui ne fut couverte de différents desseins modelés en cire de diverses couleurs; le côté intérieur des rames était orné de lierre et de thyrses en relief. La quantité des agrès ou du matériel qu'exigeait ce vaisseau était immense; cependant, il y en avait suffisamment à toutes les parties où les manœuvres l'exigeaient.

Ptolémée fit essayer ce vaisseau avec plus de 3,000 rameurs, 400 matelots exécutaient les manœuvres; outre cela, il y avait 3,850 hommes de guerre sur le pont, sans compter ceux qui étaient aux différents étages afin de pourvoir aux vivres (en tout 8,000 hommes environ d'équipage.)

Comme bien on pense, la grande difficulté, alors comme aujourd'hui, devait être de lancer cette masse énorme. Un Phenicien avait imaginé, pour le mettre à flot le moyen suivant: Il fit creuser près du port d'Alexandrie une fosse profonde de la longueur du vaisseau et poser au fond, de chaque côté, à la hauteur de cinq coudées une bâtisse de pierre très-solide, supportant de grosses poutres qui traversaient la fosse. Il laissa sous ces pièces de bois un espace vide de quatre coudées entre le lit de la fosse; puis, y introduisant l'eau de la mer, il en remplit toute la capacité; de sorte que par ce moyen, les ouvriers pouvaient, en se réunissant en nombre suffisant, y faire entrer le navire. Dès qu'il y était, on fermait l'ouverture de la fosse, on en retirait l'eau avec des machines, et le vaisseau se trouvait en sûreté sur cette espèce de plate-forme que formaient les poutres transversales.

Le Tessaracontère fut lancé en grande solennité aux bruits des trompettes, aux acclamations d'une foule immense.

LE THALAMÈGUE.

Ptolémée Philopator fit aussi construire un grand vaisseau, d'une forme particulière, pour naviguer sur le Nil, et le nomma Thalamègue. Il avait un demi stade de long, et trente coudées dans sa plus grande largeur. Sa hauteur, y compris celle du pavillon, était à peu près de 40 coudées. Il n'avait ni la forme des vaisseaux longs, ni celle des vaisseaux ronds; le fond en était plat et large, à cause du peu de profondeur du fleuve; mais le corps du bâtiment était bombé, et le bordage formait une courbure saillante d'une forme agréable. Au centre du vaisseau étaient des salles à manger, les chambres à coucher, et toutes les commodités dont on avait besoin.

Les compartiments intérieurs, aussi bien que les galeries supérieures, étaient ornés avec un grand luxe. Les portes étaient de bois précieux, incrusté d'ivoire; les colonnes étaient de cyprès, surmonté d'un chapiteau corinthien aussi en ivoire; les architraves étaient d'or massif. On avait menagé à bord un temple consacré à Venus, une salle bachique, et une grotte ornée des bustes des membres de la famille royale, en marbre de Paros. Enfin un belvedère des plus agréables s'élevait ou s'abaissait à volonté, au moyen de supports mécaniques. Un pavillon de pourpre ombrageait le pont, lors des promenades sur le Nil. Le mât avait 80 coudées de haut, et portait une voile de bissus dont les cordages latéraux étaient teints en pourpre.

LE SYRACUSAIN OU L'ALEXANDRIN.

Mais le vaisseau le plus célèbre de l'antiquité, par ses dimensions, par le luxe et le confortable de son intérieur, celui

qu'Athénée se plaît à décrire de préférence à tous les autres c'est le vaisseau d'Hiéron.

Hiéron, roi de Syracuse, était l'allié des Romains et le rival des Carthaginois. Ne pouvant lutter contre les maîtres de la mer par le nombre des vaisseaux, il voulut du moins se signaler par la construction d'un navire gigantesque qui put servir particulièrement au transport des blés. Il se procura sur le mont Etna, des bois de construction en telle quantité qu'on aurait pu en construire soixante galères. Il fit venir de divers pays toutes les matières nécessaires et rassembla aussi des charpentiers de marine et des ouvriers en grand nombre. Archias de Corinthe fut mis à la tête des travaux. Hiéron assistait lui-même dans le chantier, aux opérations préliminaires. Le bordage fut élevé à la moitié de sa hauteur en six mois, et, à mesure que les planches étaient clouées sur la membrure et calfatées, on les doublait de feuilles de plomb. Trois cents charpentiers étaient continuellement occupés à ce travail, sans compter les aides qui les servaient. Hiéron voulut que cette partie du vaisseau fut d'abord lancée à la mer, et ensuite achevée lorsqu'il serait à flot.

L'entreprise était hardie et difficile. Mais Syracuse possédait alors un architecte de génie; Archimède fut chargé d'opérer le lancement.

Ce célèbre mécanicien y réussit, dit Moschion, avec peu de monde, à l'aide d'une vis qu'il imagina et qui a gardé le nom de cet inventeur. Il est à regretter que l'historien d'Hiéron ne nous ait donné aucun autre détail sur cette opération du lancement, qui n'était pas la moindre difficulté de l'œuvre.

La seconde moitié du bordage fut également achevée en six mois; les planches furent attachées avec des clous de cuivre serrés sur le bordage par des lames de plomb, sur lequel on avait mis des étoupes imbibés de poix. Lorsqu'on eut achevé le dehors, on s'occupa des ouvrages internes.

Le *Syracusain* (c'est le nom qui fut donné d'abord à ce navire) était, par sa disposition, propre à recevoir vingt files de rameurs. Il était divisé en plusieurs étages ou compartiments et aménagé avec beaucoup d'habileté et d'élégance. Les planchers étaient en mosaïque, et représentaient les épisodes de l'Iliade. Sur l'étage supérieur était un gymnase et des galeries pratiquées dans de justes proportions avec la grandeur du vaisseau. On avait disposé dans le pourtoir de véritable promenades, des plates-bandes de fleurs, des berceaux de lierre et de vignes dont les racines plongeaient dans des tonneaux remplis de terre et arrosés comme les parterres fleuris. Ces berceaux de verdure ombrageaient la promenade.

On y voyait aussi une salle de bains, une bibliothèque, des casernes pour les épibates; des écuries, des greniers à fourrages, un réservoir d'eau douce, et un vivier entretenu avec de l'eau de mer.

De chaque côté du bordage on avait fait saillir, de distance en distance, des pièces de bois pour asseoir les bûchers, les fours, les cuisines, les moulins, etc., etc., etc. Il y avait sur le pont huit tours: deux dominaient la poupe, deux autres la proue; les autres étaient situés vers le milieu du bâtiment.

Du haut de chacune de ces tours, des soldats lançaient des pierres sur les vaisseaux ennemis.

Archimède avait imaginé, pour compléter le système de défense, une machine appelée lithobole, qui lançait, à la distance d'un stade, des pierres du poids de trois talents et des traits de douze coudées. D'autres lithoboles étaient établies au hunier de chacun des trois mats, d'où on lançait des crocs et des navettes de plomb sur l'ennemi. Autour du vaisseau, régnait une palissade de fer, pour empêcher de monter à l'abordage.

Ce magnifique vaisseau avait quatre ancres de bois et huit de fer. Le mat de misaine et celui d'artimon avaient été facilement trouvés, mais on eut de la peine à trouver le grand mât. Ce fut un porcher qui le découvrit dans les montagnes de l'Abbruzze; Philéas, mécanicien de Taormine, l'amena à la mer. Quoique la sentine eut une extrême profondeur, un seul homme la vidait au moyen de la vis sans fin d'Archimède.

Le roi de Syracuse ayant appris que les ports de Sicile ne pouvaient recevoir ce grand navire résolut de l'envoyer à Alexandrie, au roi Ptolémée d'autant plus qu'on manquait de blé alors en Egypte, et, par surcroit de galanterie il changea son nom de Syracusain en celui d'Alexandrin. Le vaisseau fut donc conduit à Alexandrie, où on le fit entrer à grand'peine en le remorquant dans le port.

Archimède, poète grec épigrammatique, fit sur ce géant des mers une pièce de circonstance dont voici une strophe:

" Qui a placé sur le globe terrestre cet énorme vaisseau? " quel souverain l'a fait aborder ici à l'aide de cordage à toute " épreuve?.... Ses vastes flancs ressemblent à ceux des cimes " de l'Etna, ou à l'une des cyclades que la mer Egée renferme " dans son sein. Ce sont sans doute les géants qui ont voulu " se frayer ainsi une route pour arriver aux cieux. En effet, " ses hunes touchent aux astres. Les cordages des ancres qui " le retiennent sont aussi gros que ceux avec lequel Xerxès en- " chaina le détroit de Sestos et d'Abydos. L'inscription nou- " vellement gravée au-dessous du couronnement de sa proue " indique celui qui a mis à flot cette quille; elle nous apprend " que c'est Hiéron, ce souverain de Sicile, et originaire de la " Doride, pour envoyer à la Grèce et aux îles ce riche vaisseau " chargé de vivres.... Mais toi Neptune, conserve-le sur tes " flots bouillonnants."

Hiéron fut très sensible à cette galanterie poétique et fit à Archimède un riche et utile présent. Il lui envoya mille médimnes de froment, qu'il fit transporter à ses frais jusqu'au Pirée. Ces navires étaient vraiment gigantesques pour l'époque où ils furent construits; surtout si l'on songe, qu'ils n'avaient pas pour se gouverner les puissants moyens de propulsion qui sont au pouvoir de la science moderne.

(*A continuer.*)

LETTRE DU CAPITAINE SURMONT.

M. le capitaine Surmont a adressé au *Daily Telegraph* de Londres, la lettre suivante en réponse des attaques dirigées contre lui.

M. le Rédacteur,

J'ai sous les yeux le numéro du *Daily Telegraph* qui porte la date du 8 décembre, et, avec autant de stupéfaction que de dégoût, j'y lis, formulées dans le rapport que vous attribuez au capitaine Robertson, du *Loch Earn*, les accusations les plus graves contre mon honneur de marin, contre les braves gens que je suis fier d'avoir commandés sur le *Ville du Havre*, et, accolée à ces calomnies, une réclame, ridicule par sa maladresse, en faveur des paquebots anglais.

Vos lecteurs ne seront certainement pas surpris qu'en face de pareilles infamies,—retenez bien ce mot, monsieur,—j'élève, à mon tour, la voix pour infliger au capitaine Robertson ou à ceux qui le font parler le démenti public le plus catégorique. J'ai peine à croire, en effet, même après votre affirmation, que cet officier soit réellement l'auteur coupable d'une si répugnante imposture.

J'ignore ce que peut édicter, en pareille matière, la loi anglaise; mais je doute qu'elle me refuse le droit d'exiger de vous la publication de ma réponse, à la place même où le mensonge a été imprimé, et j'entends user de ce droit.

Le capitaine Robertson affirme *selon vous* que le *Ville du Havre* est seule responsable de son désastre.

J'avais, dans mon rapport, au point de vue des manœuvres respectives des deux bâtiments, gardé une réserve que tout galant homme appréciera; mais si vraiment le capitaine Robertson osait trancher, si péremptoirement en sa faveur, cette question grave et obscure entre toutes (la mort ayant enlevé la plupart des témoins et surtout le principal, l'officier de quart, au moment de la rencontre,) je répèterais alors sans crainte d'être contesté par aucun homme du métier, que le capitaine du *Loch Earn*, naviguant au plus près, avec un seul coup de barre dessous, pouvait en loffant, empêcher la collision; qu'il le pouvait, jusqu'au moment de l'abordage,—jusqu'à la dernière minute,—et qu'il ne l'a pas fait. Je dirais surtout qu'au témoignage des survivants du *Ville du Havre*, les feux du *Loch Earn* n'ont pas été aperçus de mon bord, soit qu'ils manquassent en effet ou qu'on ait laissé, comme cela arrive si souvent après une longue nuit, charbonner les mèches des fanaux.

Le capitaine Robertson et les officiers de son bord m'accusent, selon votre journal, d'avoir lâchement abandonné mon navire, et de m'être sauvé à bord du *Loch Earn*.

Il y a plus de vingt ans que je commande des navires du Havre, mes compatriotes me connaissent, et si vous vouliez faire croire, monsieur le rédacteur, au premier venu d'entre eux, que j'ai déserté mon poste à l'heure du péril, celui-là vous rirait au nez. J'en appelle sans crainte, et la tête haute, comme un honnête homme que je suis, au témoignage de tous ceux qui me connaissent; j'en appelle au témoignage spontané des nombreux passagers qui, avant toute relation de ma part, ont publié dans les journaux les détails de la catastrophe. Je n'ai fait que mon devoir, sans doute, mais je l'ai rempli tout entier. J'étais sur ma passerelle, et j'ai sombré là, avec mon navire.

Je crois donc pouvoir mépriser l'outrage qui m'est fait, mais je ne saurais permettre que la noble conduite de mes officiers, dont deux sont morts, demeure odieusement calomniée, comme elle l'est, dans le récit attribué sans doute à tort, au capitaine Robertson.

Il est incontestable que la chute de la mâture a jeté à bord une grande confusion, à cause du grand nombre de tués et de blessés, mais j'ai été obéi par eux jusqu'au dernier moment, et, quand nous avons coulé avec le navire, ceux de mes hommes que je pouvais apercevoir de ma passerelle étaient à leur poste.

Le capitaine Robertson—ou ceux qui se font ses organes—affirme t que ce sont les canots du *Loch Earn* qui ont sauvé les malheureux passagers de mon navire, tandis que les deux embarcations qui me restaient demeuraient inactives à la traîne du *Loch Earn*.

J'ai rendu un public hommage à l'efficacité du secours des canots anglais; il y avait trois embarcations anglaises et deux baleinières françaises, il n'est donc pas étonnant que les Anglais aient recueilli plus de monde; mais il est faux que les baleinières du *Ville du Havre* soient demeurées inactives.

Il en est des détails secondaires du récit prêté à M. le capitaine Robertson, comme des faits principaux que je viens de relever; ils sont faux, entièrement faux.

Et vous, monsieur le rédacteur, permettez-moi de vous dire que vous avez tort de faire une affaire d'annonces de cette épouvantable catastrophe.

C'est une mauvaise action, croyez-moi, que de chercher, au détriment de mon honneur et de celui de mes hommes, du profit pour vos compagnies de paquebots.

Je n'ai point agi ainsi à l'égard de vos concitoyens. Relisez mon rapport, vous y trouverez soigneusement enregistré, tout ce qui peut honorer le capitaine du *Loch Earn* et son équipage.

Tenez, monsieur, vous qui vantez si audacieusement la supériorité des paquebots britanniques, prenez garde que je ne fouille trop avant dans l'histoire de vos naufrages, et que j'oppose à cette prétendue infaillibilité de vos hommes de mer les souvenirs du *Columbia*, du *City of Glasgow*, du *City of Philadelphia*, du *City of Boston*, du *City of New York*, du *Tempest*, des deux *Canadian*, du *New York*, du *Jura*, de l'*Indian*, du *Hungarian*, du *Connaught*, du *United States*, du *Britannia*, de l'*Anglo Saxon*, du *Colorado*, du *North Briton*, du *Caledonian*, du *North Scotian*, du *United Kingdom*, du *Hibernia*, du *Cambria*, de l'*Africa*, du *Scotland*, du *Glasgow*, du *Cleopatra*, du *Chicago*, du *City of Washington*, du *Tripoli* et de l'*Atlantic*.

J'en oublie sans doute, mais en voilà toujours assez pour vous rendre plus modeste et plus humble sous la main de Dieu.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Capitaine SURMONT.

DE TOUT UN PEU.

SOIRÉE MUSICALE ET DRAMATIQUE. — Dimanche dernier, 28, presque toute la paroisse de Ste. Marie de la Beauce était réunie dans une vaste salle du collége, pour assister à une soirée dramatique et musicale, préparée pour chômer la fête de messire J. T. A. Chaperon, curé du lieu.

" *Le Médecin malgré lui*" de Molière a été magnifiquement joué, et MM. Pilote, Pâquet, LeGendre, Couture, Bourassa, Lamontagne, Fortier, Cloutier, Boulanger, Turgeon et Bellerive ont provoqué à tout instant à qui mieux mieux d'homériques éclats de rire.

La partie musicale, sous l'habile direction de M. P. Théberge, a été rendue à la perfection, et les morceaux de piano exécutés par les élèves, ont été rien moins qu'admirables.

Le petit chef-d'œuvre de Nadaud " *Le Brigadier*," chanté par M. le notaire Ephrem Bélanger, a été chaleureusement applaudi.

Les soli de MM. Langlois, Renaud, Pilote, Nolet, Couture, Lessard et Bourassa ont été aussi fort goûtés.

A la fin de la soirée, M. Wm. Chapman, invité par M. le Directeur, a déclamé une pièce de vers de sa composition, intitulée " *A Victor Emmanuel*," qui a enlevé l'auditoire.

Les beaux livres d'étrennes que publient nos grands éditeurs mettent M. Chapus du *Sport* en veine d'érudition:

Nous avons eu et nous avons des imprimeurs très-distingués, quelques-uns fort instruits et même savants, qui peuvent rivaliser pour la science avec les Aldes Manuce, les Elzévirs et les Robert Etiennes, au moins se montrer leurs dignes successeurs dans l'art typographique, car, pour ces anciens éditeurs, c'est un art plus qu'une profession. Ils faisaient d'excellents livres autant qu'ils en imprimaient; mais aucun ne poussa le goût et même la manie de la science aussi loin que Robert Etienne, l'éditeur de tant de bibles, qui avait pourtant pris pour devise: *Noli altum sapere*, et pour blason de sa maison, un arbre très-élevé dont un homme cherchait en vain à cueillir les fruits des plus hautes branches.

Cet illustre maniaque de la science ne recevait dans ses ateliers que les typographes les plus habiles en grec et en latin, capables d'être maîtres ailleurs. Il avait défendu à ses valets et à ses servantes, ainsi qu'aux ouvriers, de parler chez lui autrement qu'en latin. Il en était de même pour sa femme et sa fille qui ne leur donnaient des ordres qu'en cette langue, de sorte que, dans les magasins, la boutique et même la cuisine, on ne parlait que latin, les clients et les acheteurs pouvaient seuls violer cette consigne, bienheureux s'ils échappaient à une réponse latine. Ses correcteurs étaient des savants, toujours étrangers afin qu'ils ne parlassent pas en français. Il allait si loin dans son amour-propre d'imprimeur, qu'il exposait en public les épreuves de feuilles composées et non tirées pour que le premier venu pût juger de leur exécution, et il promettait même une récompense à ceux qui y trouveraient quelque faute échappée à son opiniâtre attention. On voit qu'à son époque on n'imprimait pas de journaux.

Entendu, dit le *Gaulois*, dans un restaurant du boulevard que nous ne voulons pas nommer:

—Garçon! garçon!

—Voilà! voilà! monsieur.

—Mais ce gigot est effroyablement coriace!

Le chevalier de la serviette, avec un sourire de satisfaction impossible à décrire:

—C'est vrai, mais monsieur oublie sans doute que c'est là le plat de résistance du dîner.

Mérimée, dans ses *Lettres à une inconnue*, qui viennent d'être publiées, a fait un bien joli portrait de M. de Bismark. Le voici:

Un autre personnage, M. de Bismarck, m'a plu davantage. C'est un grand Allemand très poli, qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu de *gemuth*, mais plein d'esprit. Il a fait ma conquête. Il avait amené une femme qui a les plus grands pieds d'outre-Rhin et une fille qui marche sur les traces de sa mère.

Richard Lajoie étant allé un jour à la messe avec son régiment, au lieu de tirer un livre de sa poche, il tira un jeu de carte; grand scandale. Les assistants scandalisés allèrent se plaindre au sergent de la compagnie; le sergent lui fait la réprimande. Richard la reçoit sans y faire attention. Le sergent piqué jusqu'au vif le fait arrêter et conduire chez le major qui lui demande de s'expliquer.—M. le Major, répond Richard, la médiocrité de notre pays, qui ne suffit pas à peine aux choses nécessaires, ne nous permet pas d'avoir à tous l'éducation et les livres de dévotion, moi, je me sert des cartes comme suit: L'as, je considère un Dieu, créateur de toutes choses; le 2, le nouveau et ancien Testament; le 3, la très-sainte Trinité qui est un Dieu en trois personnes: Père, Fils, et St. Esprit; le 4, représente les quatre Evangélistes; le 5, les cinq vierges qui furent au devant de l'époux avec leurs lampes allumées, dans le même temps les cinq vierges folles qui furent exclues du festin parce que leurs lampes étaient éteintes; le 6, me rappelle que Dieu créa le monde en six jours; le 7, qu'il se reposa; le 8, représente les huit personnes qui se sauvèrent du Déluge; le 9, représente la guérison des neuf lépreux sur dix qu'ils étaient: le 10ème s'en étant rendu indigne par son peu de foi; le 10, représente les dix commandements de Dieu; il arriva au valet à qui il ne dit rien; arrivé à la dame: Cette dame, dit-il, me représente la reine de Saba qui vient de l'extrémité du monde pour admirer la sagesse de Salomon; le roi, représente l'obéissance que je dois à mon Dieu et à Sa Majesté sur la terre, lequel je dois servir avec fidélité. De plus il y a 52 cartes qui représentent les 52 semaines de l'année; les 12 figures représentent les douze apôtres et les douze mois de l'année, et les points qui sont au nombre de 366, représentent les 366 jours de l'année; par conséquence, les cartes me servent de bible, de vieux et nouveau Testament et d'Almanach. Mais le major lui dit: Tu as passé le valet sans rien lui approprier. Richard, répondit: Le valet me représente le plus grand jureur que je connaisse dans le monde, qui est le sergent qui me fait conduire devant vous si injustement. Le major, surpris, lui donne sa grâce et plus, 2 louis d'or pour boire à sa santé, que Richard accepta avec plaisir.

Bazaine n'avait jamais, dit le *Moniteur universel*, perdu l'espérance d'un acquittement.

Il s'était accoutumé à cette idée entretenue autour de lui, soit que ceux de son entourage la partageassent, soit qu'ils voulussent seulement encourager ses illusions.

Il y croyait si fermement que, le matin même, il disait à son domestique, soldat libéré, resté auprès de lui par autorisation spéciale:

—Il faut tout préparer pour partir, je ne resterai pas ici vint-quatre heures de plus....

M. le maréchal de MacMahon avait fait demander à Mme la maréchale Bazaine l'heure à laquelle il pourrait aller la voir.

Dans l'après-midi, M. Dupanloup écrivit à la maréchale un billet dont voici à peu près les termes: " Tranquillisez-vous, ma chère enfant, je crois pouvoir vous assurer qu'il n'y aura ni exécution, ni dégradation militaire."

M. le duc d'Aumale assistait, dit le *Paris Journal*, à la réunion de l'Académie.

Il aurait dit en sortant à quelques amis:

" C'était hier le jour le plus pénible de ma vie!"

Sait-on à combien s'élèveront les frais et dépens du procès qui retombent, comme on sait, sur le maréchal Bazaine? On parle d'une somme supérieure à deux cent cinquante mille francs.

Un médecin appartenant à l'académie de Saint-Pétersbourg, M. E. Cyon, a imaginé un instrument assez original, le *cardiomètre* avec lequel il prétend calculer sans erreur tous les battements du cœur, et pouvoir se rendre compte de la sincérité des sentiments que nous éprouvons. Il va jusqu'à s'écrier:

" Les tracés graphiques des contractions carditiques, pris sur les amoureux d'une jeune fille, démontreraient facilement chez qui l'amour part du cœur, chez qui il ne sort que de la bouche."

Voyez-vous cela d'ici?

—Mademoiselle, je vous aime !

—Ah ! mon Dieu ! moi qui n'ai pas pris mon cardiomètre sur moi ! Attendez que j'aille le chercher !

Dernièrement, en creusant sur la rue Main à Middleton, Con., on trouva une pierre portant cette inscription ciselée grossièrement :

Pierre P. Hubert,
1644.

Cette date étant antérieure à l'établissement de cette ville, on ne peut imaginer qui a pu être enterré dans cette place alors qu'elle n'était qu'un désert. Quelques-uns croient que c'est quelque canadien mort dans une de ses expéditions aventureuses familières aux anciens Canadiens, et qui aura été enterré là par ses compagnons. La pierre va être placée dans le musée de l'Université Wesleyan.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

ETATS-UNIS.

New-York, 29.—Une dépêche spéciale au *Herald* se lit comme suit :

Madrid, 29.—Les Cortès se rassemblent le 20 janvier et placeront Serrano à la tête du pouvoir ; l'Angleterre, la France, la Prusse et l'Italie se sont engagées à reconnaître Serrano comme président de même qu'elles ont reconnu le président de la république française. Si les radicaux s'opposent à ce que Serrano soit proclamé président, on croit que les puissances étrangères interviendront.

New-York, 30.—Le vapeur *Ossipée* qui avait été chargé de conduire le *Virginius* jusqu'à ce port est arrivé hier soir à 11 heures, mais sans le *Virginius*, au grand étonnement des autorités. On s'est rendu à bord de l'*Ossipée* et là on a appris que le *Virginius* s'était rempli d'eau et avait sombré près du Cap Fear, malgré tous les efforts pour le sauver. Les officiers de l'*Ossipée* ont refusé de donner plus de détails, disant qu'ils avaient reçu des ordres à ce sujet.

New-York, 30.—Le capitaine de l'*Ossipée* donne quelques détails sur la perte du *Virginius*. En laissant Santiago ils ont éprouvé du gros temps qui a causé tant de dommages au *Virginius* qu'il a été obligé de se diriger vers Charlestown. Le jour de Noël le *Virginius* a commencé à prendre l'eau terriblement, rendu à une distance de dix milles du cap Fear on a jeté l'ancre espérant que lorsque le vent sera tombé le *Virginius* pourrait continuer sa route. Vendredi matin, avant le jour, le capitaine du *Virginius* fit comprendre au commandant de l'*Ossipée* au moyen des signaux que son vaisseau sombrait. La mer était forte, mais après beaucoup d'efforts l'équipage du *Virginius* fut transporté à bord de l'*Ossipée*. Vers quatre heures de l'après-midi le *Virginius* qui s'était enfoncé graduellement, a coulé à fond. Il a sombré dans un endroit où il n'y avait que huit brasses d'eau et une partie de ses mats est visible.

Washington, 30.—Les dépêches télégraphiques suivantes ont été échangées entre le ministre Sickles et le Secrétaire Fish au sujet de la démission du premier.

Madrid, 6 décembre 1873.

A Hamilton Fish,
Secrétaire d'Etat, Washington.

Il est dit d'une manière semi-officielle que le gouvernement désapprouve ma conduite dans l'affaire du *Virginius*. Si, dans l'opinion du Président, ma démission pouvait faciliter le réglement de la question, ou être autrement utile aux intérêts publics, vous êtes respectueusement prié de l'accepter.

Signé : SICKLES.

Washington, 6 décembre, 1873.

A Sickles, ministre à Madrid.

Désapprobation de votre conduite entièrement sans autorisation. Aucun mécontentement n'a été exprimé : il est important que vous restiez à Madrid, votre démission ne serait pas acceptée maintenant vu qu'elle nuirait à la perspective d'un arrangement.

Signé : FISH.

Sickles a télégraphié de nouveau en date du 6, demandant que l'on publiât sa première dépêche et que sa démission fût acceptée.

Le secrétaire Fish n'a pas cru devoir acquiescer à cette demande.

Sickles a demandé une troisième fois, en date du 20 décembre, et cette fois, sa démission a été acceptée.

New-York, 31.—Le procureur-général de district, a déclaré que le *Virginius* aurait certainement été confisqué.

On doit intenter une action contre Patterson pour faux enrégistrement.

On est sur le point d'organiser une nouvelle compagnie de vapeurs.

On doit construire 45 vaisseaux de première classe, jaugeant 4,000 tonneaux chacun. Les vaisseaux formeront une ligne quotidienne entre ce port et Liverpool.

Boston, 31.—Il circule une rumeur ici que le vapeur américain *Franklin* a sombré en haute mer et tous les passagers et l'équipage ont perdu la vie. Les journaux de ce matin en parlent mais ils ne savent pas de quelle source viennent ces nouvelles.

ANGLETERRE.

Londres, 31.—Une dépêche spéciale de Berlin envoyée au *Herald*, mande que l'on a abandonné le projet qu'on avait formé de nommer le Prince Fréderick William régent, l'Empereur étant revenu à la santé.

Londres, 31.—Une dépêche spéciale envoyée au *Telegraph* de Berlin, mande qu'il y a une panique sérieuse à la Bourse de cette ville.

On a reçu information d'un autre désastre maritime. Le vapeur *Elbe* parti de Londres pour Hambourg a fait naufrage ; 32 personne ont péri.

Londres, 1er janvier.—M. Evans, propriétaire du *London Hour*, est mort.

L'investigation sur le désastre du *Ville du Havre*, s'est continuée aujourd'hui. La déposition du capitaine Surmont a été lue. Il attribue l'abordage, au peu de jugement déployé par ceux à qui était confiée la marche des vaisseaux au momoment du sinistre.

Le matelot en vigie sur le *Ville du Havre* déclare qu'il ne vit aucune lumière sur le *Loch Earn*, qu'après l'abordage. Il dit aussi que malgré tout, le *Loch Earn* ne ralentit pas sa marche.

L'apprenti-charpentier du *Loch Earn*, réitéra l'allégation que le maître d'équipage de son vaisseau, menaça de faire feu sur les français s'ils n'aidaient pas à sauver leurs camarades. Il déclara aussi que les vêtements du capitaine Surmont n'étaient pas mouillés lorsqu'il vint à bord du *Loch Earn*.

Londres, 1er janvier.—Les dernières nouvelles reçues de Cape Coast Castle mandent que les Ashantees ont essuyé une sanglante défaite. Il y a beaucoup de maladie parmi les troupes anglaises.

Londres, 2.—Durant l'investigation sur le désastre du *Ville du Havre*, hier, M. Waite, de New-York, qui se trouvait passager sur ce vaisseau, déclara qu'il fut sauvé par une embarcation française. Cette même embarcation sauva ensuite le capitaine Surmont, qui flottait sur quelques épaves.

Waite déclara ensuite que l'équipage du *Loch Earn* avait confondu le pilote du *Ville du Havre* avec le capitaine Surmont, ce qui explique comment il se fait qu'on ait dit que les habits de ce dernier n'étaient pas mouillés lorsqu'il vint à bord du *Loch Earn*.

La commission accepta cette explication du témoin, au sujet de la méprise, qui avait d'abord fait douter du capitaine Surmont, et l'en remercia.

Londres, 2.—Le capitaine Robertson, du trois mâts *Loch Earn*, a été examiné aujourd'hui. Il n'a rien déclaré qui ne soit déjà connu au sujet du sinistre.

Il dit qu'il n'avait jamais lancé d'accusations contre le capitaine Surmont, et qu'il ne voudrait pas faire tort à la réputation d'un homme aussi brave.

M. Butt, avocat des officiers du *Loch Earn*, soutient que le *Ville du Havre* était blâmable, mais que la négligence sur ce paquebot était peut-être due aux veilles nécessités par les trois jours de brouillard qui ont précédé l'abordage.

FRANCE.

Paris, 31 décembre.—L'Assemblée nationale s'est ajournée au 8 janvier, après avoir voté une taxe additionnelle de 80,000,000 francs.

ESPAGNE.

Madrid, 31 décembre.—Il y a une rupture complète entre le Président Castellar et Senor Salmeron, président des Cortès. L'excitation règne en cette ville.

AFFAIRE BAZAINE.

DERNIÈRE AUDIENCE.

CONDAMNATION.

La séance, annoncée pour neuf heures et demie du matin n'est reprise qu'à dix heures du matin.

Bazaine est pâle, d'un pâle jaune et terreux ; il baisse tellement les yeux qu'il semble les fermer ; de profondes rides courent sur ses joues : on voit que l'accusé n'a pas dormi de la nuit. Derrière lui comme des gardiens et des serviteurs *in extremis*, en grande tenue, se tiennent ses officiers d'ordonnance, MM. les capitaines de Mornay Soult et Gudin, son neveu, et un capitaine d'artillerie. Au second rang, plusieurs dames vêtues de noir, la voilette baissée, parmi lesquelles la nièce du maréchal, qui, du reste, a assisté à presque toutes les audiences. M. l'ingénieur Bazaine, le frère de l'accusé, est assis au même rang ; il écoute attentivement.

Les juges sont impassibles.

Me Lachaud n'est pas en train ; sa fatigue est visible ; le grand avocat, si sûr de son organe et de son métier, est cette fois trahi par la nature, vaincu par une force majeure. Ses arguments se ressentent de son épuisement.

Le général Pourcet, dans sa réplique, demande en finissant l'application inflexible de la loi.

Sur ces mots, Me Lachaud se lève, ou plutôt bondit, furieux. Il s'anime d'une manière effrayante. Au bout de quelques minutes, il est pourpre, la sueur ruisselle sur son visage, ses gestes sont désordonnés et il fait des efforts suprêmes pour faire partager son opinion au conseil. Quelques juges feignent un calme apparent ; quelques autres tourmentent leurs plumes dans leurs doigts. La tension de tous les esprits est à son paroxysme.

Me Lachaud n'a littéralement plus de voix. Ses arguments sortent de sa bouche en sifflements : il est beau de désespoir ! Il frappe sur sa table, sur la chaise qui est derrière ; il se débat avec une éloquence qu'on admire et qui fait mal.

A la fin, ce sont de véritables rugissements, des sortes d'aboiements épouvantables qu'on écoute sans presque en comprendre le sens.

La nuit tombe, les lampes arrivent et Me Lachaud rugit toujours, car ce n'est plus une plaidoirie, c'est la dernière convulsion d'un naufragé qui s'accroche à la planche de salut qui va lui échapper.

La fatigue est extrême sur tous les bancs et ce n'est qu'à 4 heures 35 que Me Lachaud essaie de prononcer ses dernières paroles.

M. le président donne la parole à l'accusé.

Bazaine se lève. " J'ai sur la poitrine deux mots : Honneur et Patrie, je n'ai jamais manqué à cette devise pendant les 42 ans que j'ai servi la France. Je le jure devant le Christ."

Huit heures et demie.—Le conseil rentre en séance, grave, presque sinistre. Le ministère public est à son banc. Un silence absolu s'établit immédiatement.

M. le président, d'un ton ferme, sans une altération dans la voix, prononce le jugement. Le conseil reste debout et couvert : le moment est solennel.

Il passe un frisson dans toute la salle ; les phrases, les mots, les syllabes du jugement se détachent nettement scandées avec un calme admirable.

M. le président en arrive à la terrible conclusion. Pas un murmure, pas une manifestation.

Voici le texte du jugement :

Au nom du peuple français,

Cejourd'hui, 20 décembre 1873,

Le 1er Conseil de guerre permanent de la 1ère division militaire délibérant à huis clos, conformément à la loi, le président a posé les questions suivantes :

1re QUESTION.—Le maréchal Bazaine (François-Achille), excommandant en chef de l'armée du Rhin, est-il coupable d'avoir à la tête d'une armée en rase campagne, signé une capitulation ?

2e QUESTION.—Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes à ses troupes ?

3e QUESTION.—Le maréchal Bazaine est-il coupable, avant d'avoir signé la dite capitulation, de n'avoir pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

4e QUESTION.—Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

Les voix recueillies séparément, et commençant par le juge le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier, le Conseil déclare :

Sur toutes les questions : OUI, à l'unanimité.

Sur quoi, et attendu les conclusions prises par le commissaire du gouvernement dans ses réquisitions.

Le président a lu le texte de la loi et recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus pour l'application de la peine :

En conséquence, le Conseil, à l'unanimité des voix, condamne :

Le maréchal Bazaine (François-Achille) à la peine de mort avec dégradation militaire, conformément aux articles 209 et 210 ainsi conçus :

" ART. 209.—Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout gouverneur ou commandant qui, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place qui lui était confiée sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que prescrivaient le devoir et l'honneur.

" ART. 210.—Tout général, tout commandant d'une troupe armée, qui capitule en rase campagne est puni :

" 1o. de la peine de mort, avec dégradation militaire, si la capitulation a pour résultat de faire poser les armes à sa troupe, où si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

" 3o. De la destitution, dans tous les autres cas."

Déclare, en outre, qu'il cesse de faire partie de la Légion d'honneur et d'être décoré de la médaille militaire, conformément à l'article 133 :

Le Conseil le condamne en outre aux frais envers l'Etat.

On sait que les formalités de la justice militaire exigent que le jugement soit lu publiquement en l'absence de l'accusé, à qui il en est ensuite donné lecture par le greffier du Conseil, en présence du commissaire du gouvernement et de la garde assemblée sous les armes.

Comment le maréchal Bazaine a-t-il appris la terrible nouvelle ?

Après la clôture des débats, il s'est retiré dans ses appartements, où l'ont suivit les personnes de sa famille, et quelques fidèles de la dernière heure, une quinzaine environ.

Pendant les quatre heures qu'a duré la délibération, il a causé librement, familièrement, presque gaiement, comme si sa tête n'était pas en jeu, et alors que l'angoisse étreignait tous ces braves amis qui se serraient autour de lui.

Au bout de quelques instants, la maréchale Bazaine, à qui ce spectacle déchirait l'âme, a quitté le salon et, elle est allée prier dans la chapelle.

Quant au colonel Villette, cette incarnation sublime du dévouement, il se tenait dans la galerie, pour être plus à portée des premières nouvelles.

C'est là qu'à huit heures trente l'a trouvé Me Georges Lachaud.

—Eh bien ! lui a demandé le colonel Villette d'une voix haletante, est-il acquitté ?

Me George Lachaud, sans répondre, a fait un geste de désespoir, puis il a monté l'escalier qui conduit aux appartements du maréchal, suivi par le malheureux colonel Villette qui trébuchait comme un homme ivre.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, le maréchal, en train de causer avec son entourage, s'est approché du jeune avocat, et, voyant sa figure bouleversée, a compris, sans qu'il fût besoin d'échanger une parole, quelle était la situation.

—Ils m'ont donc condamné à mort ? a-t-il dit simplement en serrant la main à Me Georges Lachaud.

Et devant son silence significatif :

—A quelle majorité ? a-t-il demandé.

—A l'unanimité ! a répondu d'une voix sourde l'auxiliaire de l'illustre défenseur.

—Ah ! s'est contenté de dire le maréchal Bazaine, et il a repris, comme si de rien n'était la conversation interrompu.

Tout le monde fondait en larmes ; seul le condamné gardait son visage si calme.

C'est à ce moment que le colonel Villette est entré dans le salon. Il a fait un pas vers celui dont il s'est constitué l'esclave depuis dix-huit mois. Mais comme il allait lui prendre la main, ses forces l'ont trahi et il est tombé lourdement sur le parquet.

Pendant qu'on s'empressait autour de lui, le maréchal, pour dissimuler son émotion, s'est dirigé vers la chambre voisine, où reposait Me Lachaud. Il l'a trouvé debout sur le seuil et c'est lui-même qui, d'un ton calme et presque enjoué, lui a appris la fatale nouvelle.

Au milieu de cette scène navrante est arrivé M. le commandant Guioth, aide de camp de M. le duc d'Aumale. Sa présence est-il besoin de le dire ? a produit une sensation pénible. M. Guioth, très ému lui-même, a remis à Me Lachaud une lettre du président, qui le priait de se rendre immédiatement dans la salle des délibérations.

Me Lachaud s'est empressé de suivre l'aide de camp. Il a trouvé les juges réunis et M. le duc d'Aumale, avec tous les égards dus à l'homme qui a fait preuve d'une si puissante quoique si stérile éloquence, lui a donné lecture d'une demande en grâce, revêtu de la signature de tous les membres du Conseil. Il a de plus ajouté qu'il allait se rendre sur l'heure auprès du ministre de la guerre et du président de la République pour appuyer de sa personne cette requête suprême.

L'éminent avocat a déclaré simplement qu'il allait en référer à M. le Maréchal Bazaine, et, saluant le Conseil, il s'est retiré.

Les Pilules du Dr. Colby rétablissent l'appétit.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A Tadousac, le 16 décembre, la dame de François Bourgoing, écr., marchand, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Lewiston, Maine, le 29 de décembre, par le Rév. P. Hévey, Ptre., M. David-Charles Lachapelle, de Providence, R. I., à Dlle. Nellie Hermine Gaumond, de Lewiston, Maine.

L'ADORATION DES MAGES.

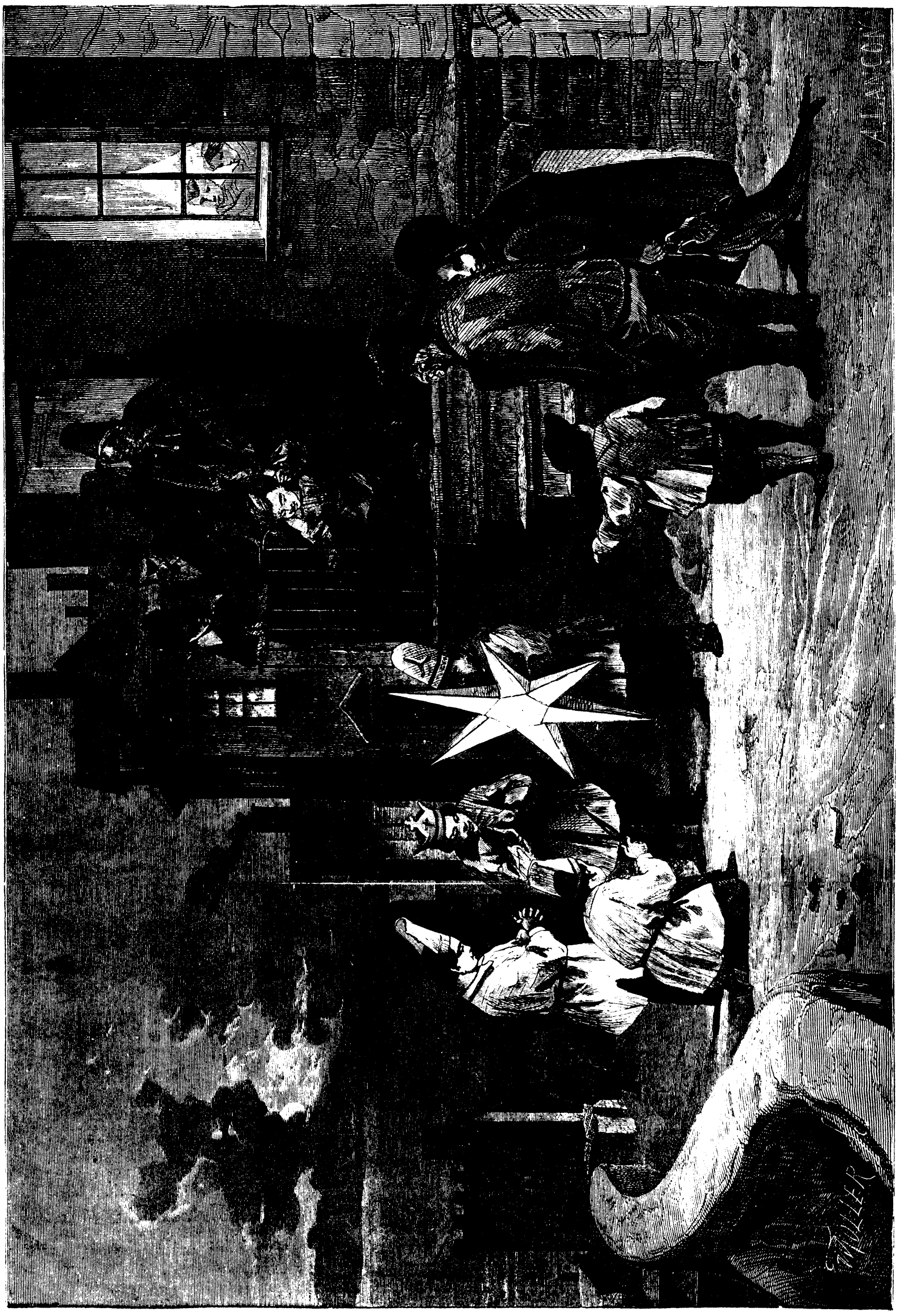

LA FÊTE DES ROIS EN NORVÉGE.

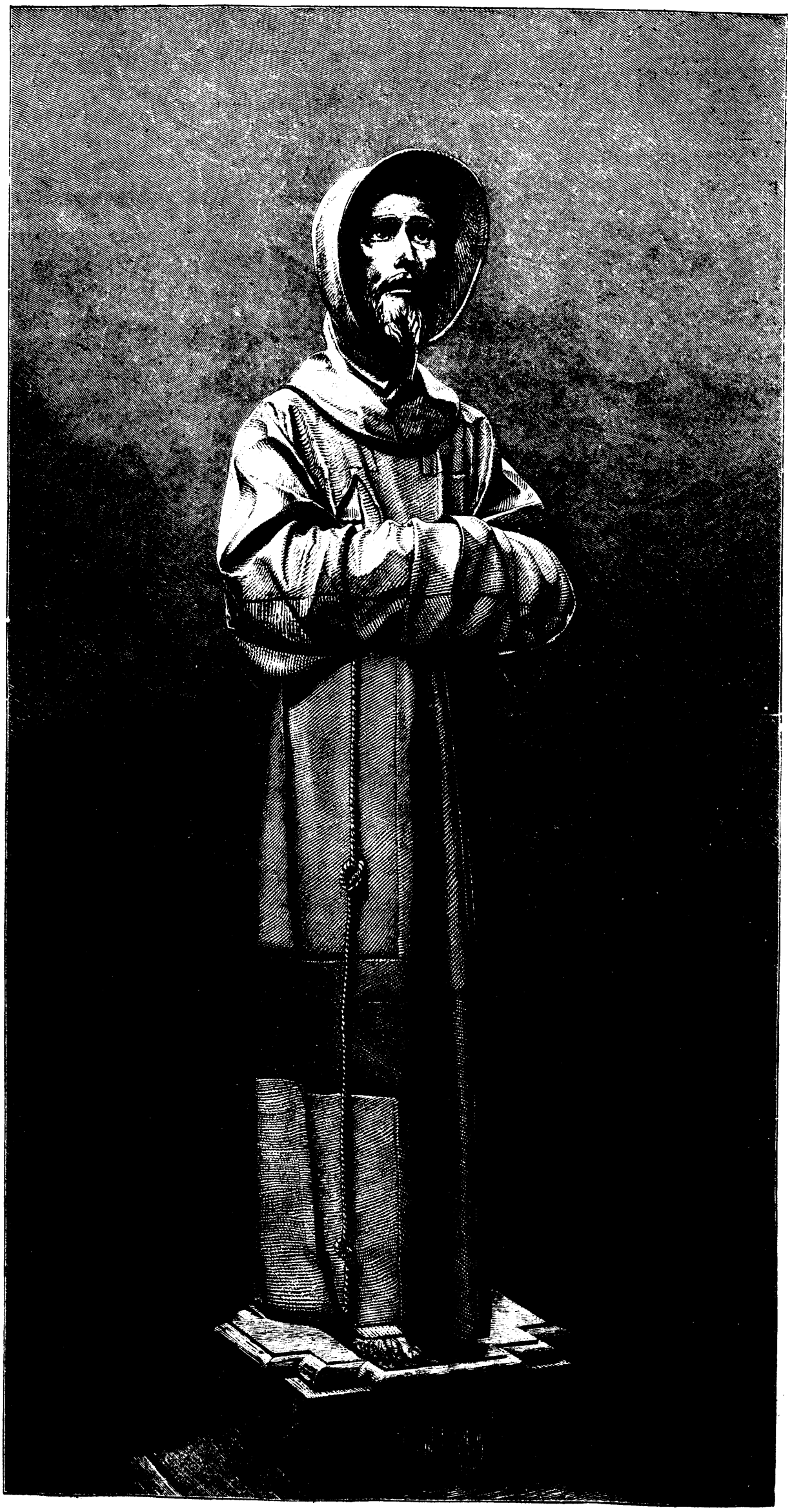

ST. FRANÇOIS D'ASSISES.

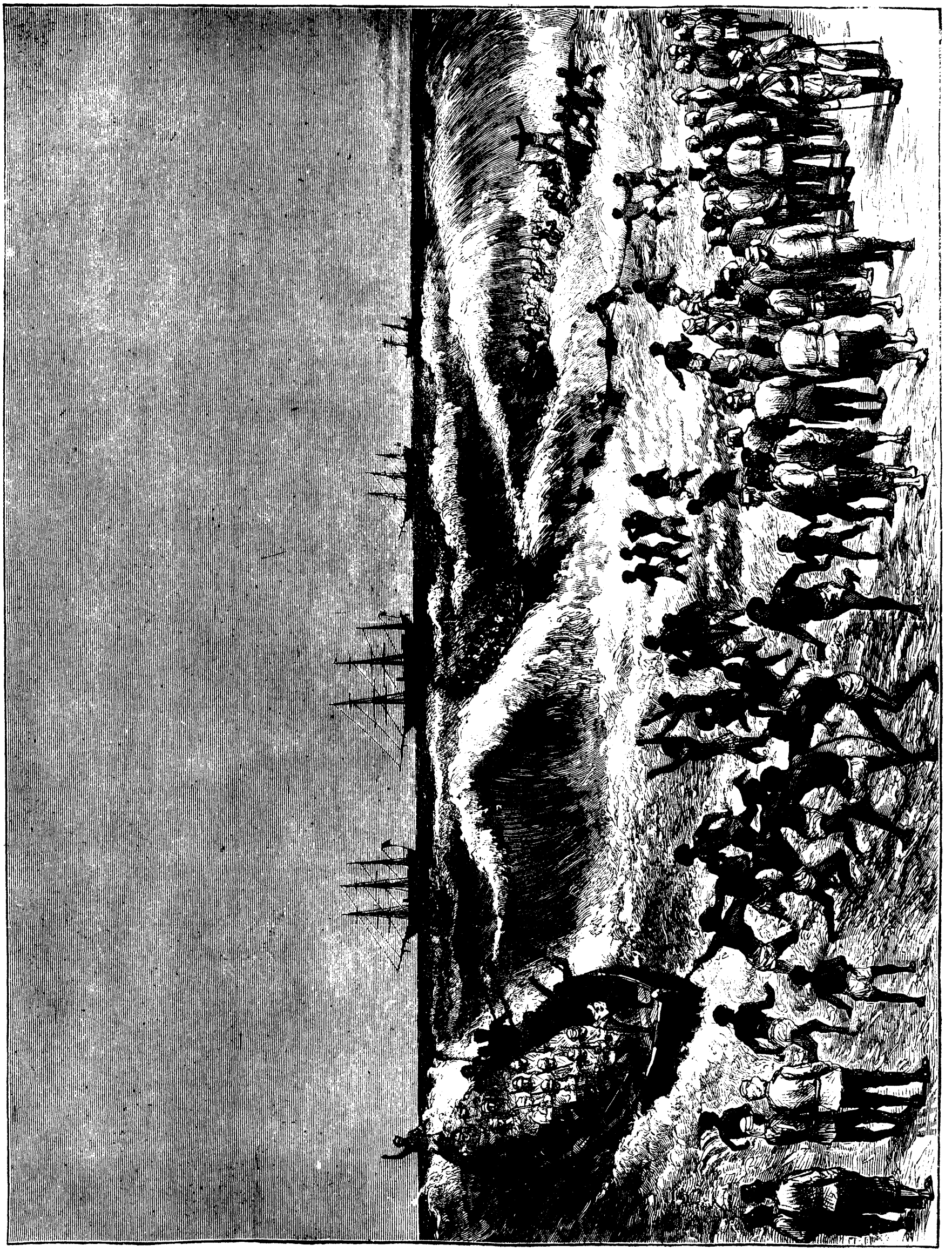

LA GUERRE DES ASHANTEES.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 8 *JANVIER* 1874.

LA DISSOLUTION.

L'autre jour nous posions cette question : Aurons-nous des élections générales? Le 2 janvier la réponse nous arrivait, le Parlement était dissous, les *writs* d'élections signés, la campagne électorale ouverte sur toute la ligne.

Le pays va donc retomber dans une agitation dont il ne fait que sortir ; la cabale va inonder encore nos campagnes ; les affaires vont encore être suspendues pour faire place à des troubles stériles, sinon désastreux. Si le ministère fédéral a voulu inaugurer son règne et du même coup la nouvelle année en faisant au pays cette sorte d'étrennes, il a été vraiment bien mal inspiré.

Après la réélection des ministres, comme l'a fait remarquer M. Cauchon, dont l'opinion sur le sujet ne peut être suspecte puisqu'il est sympathique au nouveau cabinet, le public avait le droit de compter que les Chambres ne seraient point dissoutes. Car il est d'usage, lorsqu'une fois la dissolution est décidée, d'y avoir recours sans délai. On se souvient du cri général qui s'est élevé contre M. Disraëli parce qu'il a retardé de plusieurs mois la dissolution après avoir annoncé son intention d'en appeler au peuple. Si nos ministres devaient faire des élections générales, ils auraient dû les faire tout de suite ; en se faisant réélire ils ont changé leur position, et ont pris par là-même l'engagement implicite et logique de paraître devant les Chambres avant de les dissoudre. La dissolution dans la circonstance actuelle est de leur part une inconséquence. Elle a dû leur être imposée par des amis influents ou par ce qu'ils pensent être leur intérêt. On assure que M. Blake s'y est opposé jusqu'à la dernière heure.

Nous avons déjà discuté cette démarche au point de vue constitutionnel, et bien que les événements ne nous donnent pas raison, nous maintenons tout ce que nous avons dit comme doctrine absolument vraie et confirmée par l'histoire du droit parlementaire en Angleterre.

Nous ajouterons aujourd'hui que le cabinet qui en appelle au peuple est tenu de faire cet appel sur un programme bien défini. Or, le ministère-Mackenzie n'a pas encore fait connaître son programme politique. Espérons qu'il ne tardera pas à réparer cette erreur. Le bon sens à défaut du droit constitutionnel nous dirait que puisque l'on fait appel au peuple il faut que le peuple sache pourquoi et sur quoi.

Pour ce qui est de la lutte électorale elle-même, inutile de déclarer que *L'Opinion Publique* n'y prend aucune part.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

Il est rumeur que M. J. A. Perkins, jeune avocat de Montréal, va être nommé Juge en chef pour Manitoba. Il est partisan du nouveau gouvernement. On dit même qu'il a joué un rôle assez saillant dans l'affaire du Pacifique, et c'est à lui qu'on attribue la responsabilité d'avoir mis la main sur les documents qui ont servi de base aux accusations de M. Huntington.

***

Il a plû à Sa Majesté la Reine Victoria par lettres patentes sous le Grand Sceau de la Très Haute Cour de l'Amirauté, en date de Londres, le 27 octobre 1873, de nommer George Okil Stuart, écr., juge de la Cour de Vice Amirauté à Québec, en remplacement de l'hon. Henry Black, C. B.

***

On lit dans le *Nouveau-Monde :*

On nous prie d'annoncer que M. Rodolphe Laflamme, M.P., pour le comté de Jacques-Cartier, a envoyé sa démission de membre de l'Institut-Canadien, il y a quelque temps déjà.

***

Une nombreuse réunion des actionnaires de la banque d'Hochelaga a eu lieu lundi passé dans le but de choisir les directeurs.

La votation au scrutin secret a nommé directeurs pour l'année courante, MM. Louis Tourville, A. Jodoin, jr., Jacques Grenier, F. X. St. Charles, Chs. Letourneux, Michel Laurent, Claude Melançon.

***

Le *Freeman* de Saint-Jean, N.-B., nous apporte une importante nouvelle : l'élection de M. O'Leary, par une majorité d'environ 500 voix.

Le triomphe est d'autant plus grand, que tous les trois candidats, dont l'un s'est retiré, se sont prononcés en faveur d'un amendement à la loi des écoles rendant justice aux catholiques. Ce résultat doit réjouir les amis de la liberté religieuse dans toute l'étendue de la Puissance.

***

En conséquence de la dissolution du parlement, les députés suivants devront abandonner leurs siéges dans la législature de Québec s'ils veulent être éligibles à la Chambre des Communes, suivant la nouvelle loi électorale qui abolit le double-mandat : MM. Archambeault, Ross et McGreevy, du Conseil Législatif, et MM. Langevin, Cauchon, Robitaille, Fortin, Holton, Blanchet, Gendron, Pozer, Tremblay, Beaubien, Joly, Pelletier, de l'assemblée.

***

L'hon. John Young a été nommé de nouveau inspecteur de farine.

***

L'édition extra de la *Gazette du Canada* du 2 janvier contient une proclamation en vertu de laquelle le parlement est dissous. Les writs pour les élections générales portent la date du 2 janvier et doivent être renvoyés le 21 février prochain, à l'exception des writs pour les comtés de Gaspé, Chicoutimi et Saguenay qui ne seront renvoyés que le douze mars prochain, ainsi que les writs pour la Colombie Anglaise et Manitoba qui seront renvoyés le même jour. Le parlement est convoqué pour le douze mars, mais la proclamation ne dit pas que c'est pour l'expédition des affaires, et toutes les élections auront lieu le même jour, le 22 janvier courant.

NOS GRAVURES.

L'ADORATION DES MAGES.

Les rois, guidés par l'étoile miraculeuse, sont venus adorer le Sauveur nouveau-né. La foi a été inébranlable, et ils rendent hommage à Jésus-Christ comme s'ils l'avaient trouvé dans le plus riche des palais.

LA FETE DES ROIS EN NORVÈGE.

Il y a de la neige en Norvège, mais c'est la seule ressemblance de ce pays avec le nôtre. Toujours est-il que l'on y célèbre la fête des Rois différemment de nous. Ces enfants qui prient et adorent, et cette étoile symbolique, c'est l'histoire vivante consignée dans les Ecritures.

ST. FRANÇOIS D'ASSISES.

Admirable figure où se reflètent l'amour mystique et la paix de l'âme. C'est une des plus belles statues que l'on puisse voir.

LA GUERRE DES ASHANTEES.

Le colonel Wolseley qui commande cette expédition est très-connu à Montréal où il a passé plusieurs années et s'y est fait la réputation d'un homme distingué. Il a eu des revers et des succès, mais on ne doute pas qu'il ne finisse par triompher.

PEAUX-BLANCHES
ET
PEAUX-ROUGES

(Drames de l'Amerique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(*Suite.*)

Les forces de la vaillante Indienne étaient considerablement épuisées. Cependant, aussitôt à terre, elle ramassa du bois, alluma du feu avec deux branches de cèdre sec frottées l'une contre l'autre, et fit cuire le reste de sa provision de pigeons, qu'elle partagea avec son compagnon.

Ils se couchèrent ensuite, elle sur la grève, roulée dans sa peau de veau, Jacot Godailleur derrière la Chapelle, à cent pas de la jeune fille, sous un massif de saules qui le masquait entièrement.

Inutile de dire qu'un sommeil pesant vint bientôt clore leurs paupières.

La nuit avait envahi le lac Supérieur. Mais le ciel était azuré, constellé de pierreries, et la lune ne tarda pas à monter à l'horizon. L'immense mer intérieure apparut alors comme une cuve d'argent en fusion où miroitaient mille lueurs tremblotantes.

Les bruits autour de la Chapelle étaient légers, harmonieux ; c'était la brise qui frémissait dans le feuillage des sapinières, le frou-frou d'une chauve-souris passant et repassant sous la voûte, et, à de rares intervalles, le sautillement de quelque poisson blanc hors de l'onde moirée.

Tout à coup un son cadencé, quoique faible, trouble cette nocturne musique : ou plutôt il la change, lui prête des notes nouvelles.

Le sommeil des dormeurs n'en est pas interrompu.

Le son prend de la consistance, il augmente, il domine le concert.

Puis un canot débouche dans la baie, avance, touche légèrement au rivage.

Les premiers bruits autour de la Chapelle ont repris leur empire.

Ce n'est plus que la brise qui frémit dans le feuillage des sapinières, le frou-frou d'une chauve-souris passant et repassant dans les airs, et, à de rares intervalles, le sautillement de quelque poisson blanc hors de l'onde moirée.

Cinq minutes s'écoulent.

Le sommeil des dormeurs n'est pas interrompu.

Meneh-Ouiakon fait un beau rêve. Elle soupire, ses bras s'entr'ouvrent comme pour serrer une image chérie. Sur ses lèvres glissent des paroles d'amour.

Mais un cri d'effroi lui échappe maintenant. Elle se dresse, jette autour d'elle des regards effarés.

Comme dans un étau, une main rude l'a saisie par le poignet ; un homme est devant elle.

C'est Judas, le lieutenant du Mangeux-d'Hommes !

—Asseyons-nous et causons, la belle, dit-il d'un ton sec et pénétrant comme la lame d'un poignard.

Meneh-Ouiakon recouvre sur le champ son sang-froid.

—Mon frère est lâche comme le carcajou, dit-elle.

—Possible. Mais asseyons-nous, car je suis fatigué et tu m'as fait faire une course qui aurait dégoûté moins amoureux que moi.

En disant ces mots, il la forçait à s'asseoir à côté de lui.

—Tu sais, continua-t-il sans lui lâcher le bras, que ce n'est point par affection pour Jésus que je t'ai enlevée de Fond-du-Lac, après ta première fuite, pour te ramener à la Pointe. J'avais mes vues ; oui, par la vertueuse Shilagah, femme du bienheureux saint Patrice !

—Je connais ta perfidie.

—Très-bien, alors ; nous nous entendrons.

—La Tribu des Nadoessis saura me venger.

—En attendant, tu es en mon pouvoir, et je vais profiter de mes droits ; car je t'aime et j'ai décidé que tu serais à moi. Allons sois raisonnable et livre-toi de bongré.

—Fils de chienne ! s'écria Meneh-Ouiakon en le souffletant avec celle de ses mains qui était libre.

—Oh ! les injures ne me touchent guère, ricana Judas.

—Tu es si vil !

—Tes coups sont des caresses pour moi, ma charmante, et tes paroles, même les plus mauvaises, douces comme le miel. Va, cesse de te débattre. Rends-toi plutôt à mes désirs, et je ferai ton bonheur ! Vois ! la sainte Vierge me tient en sa garde. Sans elle, tout à l'heure, j'aurais été écrasé, anéanti sous cette montagne de pierres qui s'est écroulée entre mon canot et le tien. Viens donc avec moi, délicieuse fille du désert. Je te donnerai autant de ouampums et de jupes de toutes les couleurs que tu en pourras souhaiter. Jamais la chair d'animal ou de poisson ne manquera dans notre wigwam, et je te jure par la vertueuse Shilagah, femme du bienheureux saint Patrice, que toutes les squaws autour des Grands-Lacs envieront ton sort.

Judas avait mis dans l'accentuation de ces paroles une douceur mélangée de passion qui ne lui était pas habituelle. Il fallait qu'il fût bien sérieusement ému pour sortir ainsi de son flegme ordinaire.

Il continua d'un ton agité :

—Si tu comprenais ce que j'ai souffert alors que j'entendais Jésus te parler d'amour ! Je l'aurais tué cet homme !.....oui, je l'aurais tué ! mais j'espérais qu'un jour tu me remarquerais, que tes yeux s'abaisseraient sur moi, qui vivais seul, sans maîtresse, absorbé dans l'amour que tu m'avais inspiré.....

—Et c'est parce que tu m'aimes que tu me traites ainsi ? dit ironiquement Meneh-Ouiakon.

—Oui, c'est parce que je t'aime que j'ai couru après toi, dès que je me suis aperçu de ta fuite.

—L'amour de mon frère est comme l'amour de l'épervier pour la perdrix ; il dévore celle qui en est l'objet.

—Veux-tu te donner à moi ? dit-il en cherchant l'embrasser.

—On ne donne, répliqua Meneh-Ouiakon en le repoussant, que ce que l'on possède. Je ne suis pas libre.

—Et si je lâche, reprit-il d'une voix palpitante, m'accorderas-tu un baiser ?

—L'esclave ne peut rien promettre.

—Tiens, fit-il en desserrant son étreinte, sois libre : mais je t'en prie, je t'en conjure.....

—Et je suis libre ! interrompt Meneh-Ouiakon, se précipitant d'un bond au bas des marches qui conduisait à son canot, qu'elle poussa au large et où elle monta, tandis que Judas s'écriait :

—Imbécile ! ma sottise me la fait perdre une seconde fois. Mais elle n'ira pas loin ; non, par la vertueuse Shilagah, femme du bienheureux saint Patrice !

Et il courut à son embarcation que, pour surprendre plus sûrement sa victime, il avait laissée à une demi-portée de fusil de la Chapelle.

CHAPITRE XV.

LES GRANDS SABLES.

Le jour allait bientôt poindre ; une traînée lumineuse à l'est l'indiquait.

Meneh-Ouiakon fit appel à toute sa vigueur pour profiter des dernières ombres de la nuit, et chercher dans quelque grotte de la côte un coin où son farouche amant perdrait sa trace.

Mais, avec le retour de l'aurore, le temps avait changé ; d'épais nuages d'un gris de plomb ne tardèrent pas à voiler le firmament ; le vent du nord-ouest se leva, sifflant avec violence et neutralisant les efforts que faisait la jeune fille pour refouler les vagues blanchissantes qui déjà montaient, hurlaient autour de son embarcation.

Afin de résister à tant de puissantes colères combinées pour sa perte, il fallait un courage héroïque, une force surhumaine ; Meneh-Ouiakon possédait le premier, l'instinct de la conservation lui prêta la seconde.

Accroupie dans son canot, elle pagaya pendant deux heures sans regarder une seule fois derrière elle, pour ne pas perdre une seconde dans cette lutte avec les éléments déchaînés.

Mais elle savait bien que son ennemi la poursuivait ; et, par intuition, elle devinait qu'il marchait plus vite qu'elle.

Un cri de joie qui, subitement, comme un éclat de la foudre, domina les rugissements de la tempête, confirma ses funestes appréhensions.

Meneh-Ouiakon alors tourne à demi la tête.

Le canot de Judas n'est plus éloigné du sien que d'une vingtaine de brasses.

Que faire ?

L'Indienne promène autour d'elle un regard rapide.

De plus en plus furieux, le lac enfle ses flots. Dans cinq minutes il sera impossible à une fragile embarcation d'écorce de le tenir.

Mais sur la droite, à peu de distance, se montre le rivage, dominé par une haute montagne jaune comme le safran.

Cette montagne, Meneh-Ouiakon la connaît ; les Nadoessis la nomment *Nega-Wadju*, c'est-à-dire la Montagne de Sable, ou les Grands-Sables, suivant l'appellation qui lui a été donnée par les Canadiens-Français.

Le parti de l'Indienne est aussitôt pris.

Elle tourne son canot vers cette falaise.

L'abordage offre des difficultés, du danger, car les

lames, après s'être brisées avec fracas à la grève, reviennent, se replient comme d'énormes serpents sur elles-mêmes, et menacent de mettre en pièces tout ce qui tenterait de leur faire obstacle.

Mais Meneh-Ouiakon, bercée depuis son jeune âgo sur le lac Supérieur, en sait affronter les furies.

Elle donne deux vigoureux coups de pagaie, se porte à la crête d'une vague haute comme une colline, y maintient adroitement son esquif, arrive à dix pas de la berge, et au moment où la vague qui l'a amenée va se retirer, elle abandonne son canot pour sauter dans l'eau, et s'accroche, avec l'énergie du désespoir, à une roche erratique, empâtée dans le sable du rivage.

Les flots s'éloignent, laissant pour un moment la batture à sec.

Meneh-Ouiakon se hâte de saisir ce court intervalle et franchit les premiers gradins de la montage.

Là elle est en sûreté ; elle s'arrête pour reprendre haleine. Sa vue tombe sur le lac qu'elle vient de quitter.

Judas s'épuise à imiter son exemple ; il n'y peut parvenir. Si parfois il s'approche à quelques toises du bord, un paquet d'eau reflue brusquement sur son embarcation et la repousse au loin.

—Ah ! crie-t-il, en grinçant des dents comme une bête fauve, si je n'avais perdu ma carabine sous la Portaille, morte ou vive, je t'aurais bientôt, maudite Peau-Rouge ! Mais, patience, je te rejoindrai. Tu ne perdras rien pour attendre !

Après avoir respiré et remercié Dieu dans son cœur, Meneh-Ouiakon se remit en marche.

La montagne n'était pas facile à gravir, surtout alors qu'un ouragan terrible bouleversait ses flancs.

Notre héroïne enfonçait dans le sable jusqu'à mi-jambe, et des tourbillons de gravier l'obligeaient, à tout moment, à se courber en deux pour n'être pas aveuglée.

En atteignant le faite, ce dernier inconvénient, au lieu de diminuer, augmenta encore.

Meneh-Ouiakon aurait pu s'adosser à quelques-uns des monticules coniques dont est parsemé le sommet de cette montagne arénacée, et attendre que la tourmente fût calmée, pour continuer sa route.

Mais attendre ce calme, n'était-ce pas aussi attendre l'ennemi ?

Entre deux rafales, l'Indienne examina le lieu où elle se trouvait.

Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait que du sable.

Cependant, à un mille à l'ouest apparaissait, comme une verte oasis dans le désert, un bouquet de pins.

Quoique cette direction fût contraire à celle que Meneh-Ouiakon devait suivre pour se rendre au Sault-Sainte-Marie, la jeune fille se détermina à le suivre, dans l'espoir de trouver quelque chose à manger dans ce petit bois, car elle se sentait très-faible.

Si la route n'était pas longue, elle était fort pénible ; Meneh-Ouiakon la fit à grand'peine.

Arrivée dans le bois, elle découvrit qu'il se prolongeait à l'est et entourait une charmante piece d'eau nommée par les Indiens Negawadju-Sagaagun, ou lac de la Montagne-de-Sable.

Ce lac abonde en coquillages de différentes espèces.

Meneh-Ouiakon en mangea plusieurs avec délices, et, s'étant rafraîchie, elle songea à prendre une heure ou deux de repos.

Pour satisfaire ce besoin sans s'exposer à retomber entre les mains de son persécuteur, elle se blottit dans un buisson touffu et s'abandonna au sommeil.

Quand elle s'éveilla, l'ouragan s'était dissipé ; mais on entendait toujours les beuglements du lac Supérieur, se ruant, avec une rage insensée, aux parois de son vaste bassin.

Meneh-Ouiakon, du regard, interrogea le soleil. Il était sur son déclin.

La jeune fille fit une provision de coquillages, les serra dans un coin de sa jupe noué à la ceinture, et partit, en s'avançant vers l'orient.

Elle cheminait depuis une demi-heure environ, sous le couvert du bois, quand son pied trébucha dans un trou, et elle tomba sur les mains. En se relevant, elle remarqua que le trou qui l'avait fait choir était d'une grande profondeur, et que le sol à l'entour portait les traces d'un affaissement général.

Un coup d'œil et une seconde de réflexion suffirent à l'Indienne pour lui apprendre que ces traces étaient celles d'une *cache* effondrée.

L'effondrement pouvait avoir été produit par les pluies, et la cache pouvait n'être pas vide.

Meneh-Ouiakon eut bien vite enlevé quelques mottes de gazon, et agrandi l'ouverture de façon à y passer son corps.

Elle entra ainsi dans une sorte de caveau, battu comme l'aire d'une grange et tout enduit de glaise, qui le rendait imperméable, mais dont une partie de la voûte était enfoncée.

A l'intérieur, il y avait un taureau de pemmican, quelques fusils, des couteaux rouillés et deux barrillets renfermant, l'un du rhum, l'autre du whisky.

Enchantée de sa trouvaille, l'Indienne s'arma de deux couteaux, d'un fusil, puis elle chargea sur ses deux épaules l'énorme boudin de pemmican.

Désormais, elle n'aurait plus à redouter les tiraillements de la faim ; désormais elle serait en état de se défendre si elle était attaquée.

Meneh-Ouiakon reprit sa marche d'un pas plus alerte, après avoir rebouché la cache aussi bien que possible.

Mais un bruit étrange l'arrêta bientôt.

C'était comme un chant nasillard, qui allait des notes les plus basses aux notes les plus aiguës, s'éteignait parfois et reprenait tout à coup avec une vivacité voisine de l'emportement.

Depuis longtemps, Meneh-Ouiakon avait quitté le bois. Elle suivait alors une piste à travers des broussailles et des arbustes nains.

Voulant savoir ce que signifiait ce chant, elle se coula entre les buissons, et, après avoir fait ainsi une cinquantaine de pas, elle arriva devant une hutte toute grande ouverte, dans laquelle flambait un feu pétillant.

Autour du feu un vieil Indien, misérablement vêtu de quelques oripeaux, dansait et gesticulait en chantant.

La nuit était tombée, mais grâce à la flamme qui rayonnait du foyer, on voyait parfaitement l'intérieur de la hutte.

Quelle fut la surprise de Meneh-Ouiakon en y apercevant Jacot Godailleur, attaché à un pieu et la consternation peinte sur les traits !

Cachée dans un épais hallier, la Nadoessis ne pouvait être aperçue. Elle jugea prudent d'attendre que l'Indien eût fini son chant pour se présenter et tâcher d'arracher le pauvre dragon à sa déplorable situation.

Le vieillard disait, en langue chippiouaise :

" Les visages-pâles, les chiens de visages-pâles ont égorgé mon père, mes frères et mes fils ; ils ont violé ma femme et mes filles ; leurs victimes crient depuis vingt hivers vengeance à mes oreilles, mais j'ai fait un captif, un captif blanc, mais je le brûlerai, mon captif, mon captif blanc, pour apaiser leurs mânes et en l'honneur de Nanibojou.

" Car Nanibojou a fait la terre."

Ces paroles, il les répétait sur tous les tons imaginables, en se démenant dans sa cabane comme un épileptique.

Las enfin de vociférer et de se désarticuler les membres, il prit un calumet, le bourra de tabac, et s'asseyant sur les talons, en face de Jacot, plus mort que vif, il se mit à fumer.

Meneh-Ouiakon alors se leva et entra résolûment dans le wigwam.

A sa vue, Godailleur fit un mouvement de joie. Mais elle lui adressa un signe pour qu'il se contint.

Quoique l'arrivée de la jeune squaw n'eût point échappé à l'Indien, il ne bougea pas, n'ouvrit pas la bouche.

—Je suis la fille des sachems nadoessis, dit Meneh-Ouiakon.

—Je le sais, répondit le vieillard.

—Mon père est-il un *jossakeed ?* (sorcier).

—Oui.

— Alors, mon père n'ignore pas le motif qui m'amène.

—Non, répondit le rusé sorcier, qui avait surpris le geste d'intelligence échangé entre son prisonnier et la jeune squaw.

—Je connais le captif de mon père. Son cœur est grand. Il a obligé la fille des sachems nadoessis.

—La fille des sachems nadoessis aime un visage-pâle, répliqua l'Indien avec mépris.

Cette insinuation fit profondément rougir Meneh-Ouiakon.

—Mon père se trompe, dit-elle, après un moment de silence, je n'aime pas ce Visage-Pâle.

—Quel intérêt alors t'a poussée ici ? Si ce n'est pas l'amour, c'est la haine, n'est-ce pas ? En ce cas, ma fille, tu seras satisfaite. Je vais brûler le captif blanc.

A ces mots, il se redressa, tourna pendant une minute sur les talons et reprit en cabriolant autour du brasier, dans lequel il venait de jeter un fagot de sapinette :

" Les visages-pâles, les chiens de visages-pâles ont égorgé mon père, mes frères et mes fils ; ils ont violé ma femme et mes filles ; leurs victimes crient, depuis vingt hivers, vengeance à mes oreilles, mais j'ai fait un captif, un captif blanc, mais je vais le brûler, mon captif, mon captif blanc, pour apaiser leurs mânes et en l'honneur de Nanibojou.

" Car Nanibojou a fait la terre."

En terminant, il saisit un tison embrasé et l'approcha de Jacot Godailleur, qui poussa des cris de détresse.

—Mon père, dit Meneh-Ouiakon arrêtant le bras du vieillard, mon père voudrait-il, avant de commencer, se réchauffer avec de l'eau-de-feu ?

—De l'eau-de-feu ! Tu en as, ma fille ! donne, donne vite, répondit vivement l'Indien, qui laissa tomber le charbon à ses pieds.

—Si mon père veut m'accompagner ?

—Ma fille, je crois que ta langue est fourchue, dit-il en jetant à Meneh-Ouiakon un regard empreint de défiance.

—Que mon père vienne, et ses yeux verront, et son estomac se réjouira.

—Ton intention est de m'enlever mon prisonnier.

—J'ai dit que je savais où il y a de l'eau-de feu.

Le visage du jossakeed exprima encore une brûlante convoitise.

—Nous irons la chercher après le sacrifice, dit-il.

—Mais elle est dans une cache ouverte, et on la pourrait voler pendant ce temps.

—Tu as raison. Est-ce loin ?

—A la distance de deux jets de flèche.

—Je conduira imon prisonnier avec moi. Mais n'essaie pas de me tromper, car je vois dans ton cœur.

—Mon père n'y peut voir le désir de lui faire mal. Par hasard, j'ai découvert la cache qui renferme l'eau de-feu, et je suis heureuse de communiquer la bonne nouvelle à un puissant jossakeed chippiouais.

Cette adroite flatterie caressa la vanité du vieillard ; il détacha l'ex-dragon du pieu auquel il était assujetti, et le poussa devant lui, en le tenant par le bout de la corde qui lui serrait les poignets.

L'infortuné Jacot ne comprenait rien à cette scène. Cependant il se sentait tout aise de s'éloigner du feu qui, pour lui, dégageait déjà de mortelles émanations de chair grillée.

Allumant une torche de résine, Meneh-Ouiakon sortit négligemment la première de la cabane, et ouvrit la marche.

Au bout de quelques minutes, ils étaient à la cachette.

L'Indien lia son prisonnier à un arbre, puis il dit à la jeune fille :

—Descends, et va me chercher l'eau-de-feu.

Meneh-Ouiakon obéit avec un empresssement qui dissipa en partie les soupçons du jongleur.

Elle rapporta les deux barils.

L'Indien en déboucha un, l'approcha de ses lèvres ; mais une idée traversant son cerveau, il dit à la jeune squaw :

—Goûte.

Meneh-Ouiakon but une gorgée et rendit le baril au sorcier, qui en appuya la bonde sur sa bouche. Il l'y tint longtemps collée, faisant entendre un bruyant glou-glou, s'arrêta pour respirer, se remit à boire, s'assit à terre, en roulant des yeux ravis de Meneh-Ouiakon à son prisonnier, posa un instant le barrillet à côté de lui, le reprit encore, pour en pomper le liquide à grands traits, et après un quart d'heure de ce manége, dont les deux spectateurs suivaient avec anxiété les diverses péripéties, il repoussa le vase à demi vide, en tendant ses bras décharnés vers la Nadoessis, et en balbutiant :

—Tu es belle comme une fleur des prairies ...et bonne ....comme cette eau-de-feu....Ce soir tu partageras ma peau de buffle....quand nous aurons brûlé mon prisonnier en l'honneur de Nanibojou.....

Ensuite il essaya de chanter :

" Les Visages-Pâles, les chiens de Visages-Pâles ont égorgé...."

Mais il n'en put articuler davantage. Vaincu par l'énorme quantité d'alcool qu'il avait absorbée, son corps roula inerte sur le gazon.

Aussitôt, d'un coup de couteau, Meneh-Ouiakon trancha les liens de Godailleur.

—Vite, en route, mon frère ! dit-elle.

—Ah ! s'écria le dragon, avant de partir, sauf votre respect, mam'selle, je vous demanderai la permission de siroter une larme de ce nectar, que le malotru a renversé à terre, sans égard pour l'excellence de la chose.

En parlant, il ramassa le baril et lui fit, sur-le-champ, une copieuse saignée.

—Bon ! fameux ! divin ! du vrai rhum de la Jamaïque ! exclamait-il en reprenant haleine ; et penser que voilà plus d'un mois que mon palais était en deuil de pareille ambroisie ! Allons, encore un coup, un dernier, sans vous offenser, mam'selle, et je vous suis.

Ayant sablé une nouvelle rasade, il ajouta :

—Mais n'y aurait-il pas moyen d'emporter ce gentil petit tonneau avec nous ? Je m'en chargerais avec bien du plaisir.

—Non, que mon frère se dépêche ! répondit impatiemment Meneh-Ouiakon.

Ils s'éloignèrent alors de la cache, revinrent à la hutte du sorcier, où la jeune fille prit de la poudre et du plomb pour son fusil qu'elle confia à l'ex-cavalier de 1re classe, et ils repartirent.

En chemin Jacot raconta à la Nadoessis que, ne l'ayant pas trouvée quand il s'était réveillé derrière la Chapelle, il l'avait appelée et cherchée partout.

Comme il continuait ses perquisitions, un Indien s'était jeté sur lui à l'improviste, l'avait garrotté et traîné à ce wigwam où elle l'avait rencontré et arraché à une mort certaine.

—Ce dont Jacot Godailleur, ex-dragon de 1re classe au 7me régiment de dragons, un propre régiment, sans vous offenser, mam'selle, vous aura une reconnaissnce éternelle ! ajouta-t-il avec emphase, pour couronner son récit.

Huit jours après, les deux voyageurs arrivaient, sains et saufs, au village du Sault-Sainte-Marie et descendaient chez le père Rondeau.

CHAPITRE XVI.

UNE EXPÉDITION DES APOTRES.

Adrien Dubreuil à son ami Ernest Lenormand.

Fond-du-Lac, Août 1838.

A la vue du nom du lieu d'où je t'écris, tu ouvres tes yeux tout grands ; prends donc une carte de l'Amérique septentrionale, mon bon ami, et, un peu au-dessous de l'angle occidental formé par le 47o de latitude et le 9 ̊o de longitude, tu apercevras, sans lunettes, je l'espère, un nom fort peu connu maintenant des populations civilisées, mais auquel je ne crains pas de prédire une notoriété considérable, d'ici un siècle ou deux, rien que cela, si quelque folle comète ne s'avise, dans ses nocturnes ébats, de donner un coup de queue à notre globe sublunaire, ce que je ne lui souhaite pas, de mon vivant au moins !

Quelle phrase ! as-tu eu chaud pour la lire ? Moi, je sue comme dans une étuve. Le papier d'emballage sur lequel je t'écris t'en diras long. Si tu savais quelle peine j'ai eue à me le procurer ! D'encre ici il n'est point question. Un peu de suie détrempée avec de l'eau en fait l'office. Quant à ma plume, c'est un piquant de porc-épic que j'ai, tant bien que mal, aiguisé sur un caillou, car on ne me permet pas d'avoir de couteau. Tu t'étonnes ! Ah ! réserve tes surprises, mon cher : je vais t'en apprendre bien d'autres. Mais procédons par ordre.

Tu te souviens avec quelle joie je reçus la mission d'aller explorer les mines du lac Supérieur. Pour moi qui aimais passionnément l'Amérique pour ses institutions libérales, pour les splendeurs dont Chateaubriand nous avait conté que son immense territoire était écrasé, et peut-être aussi parce qu'il est de tradition dans ma famille que mes ancêtres contribuèrent largement à la découverte et à la colonisation du Nouveau-Monde ; pour moi la place que j'obtenais était le comble de vœux souvent caressés quoique dissimulés avec soin, car je craignais d'affliger ma bonne mère.

Ce mot d'Amérique, tu sais, la faisait tressaillir, pâlir, fondre en larmes. Etait-ce au souvenir de mon frère aîné, parti depuis tant d'années, sans que l'on eût jamais su ce qu'il était devenu ? Mais qu'il prouve qu'il soit allé sur cet hémisphère ?

Juge s'il m'en coûta beaucoup de déclarer à cette tendre mère que j'avais trouvé un emploi en Amérique et que je devais la quitter pour quelques années.

Cependant elle se montra plus forte, plus résignée que je ne l'aurais cru.

" Mon pauvre enfant, me dit-elle, ton départ me navre le cœur. Je n'ai plus que toi ici-bas..... mais je t'aime assez pour sacrifier ma tendresse à ton bonheur si tu penses réussir là-bas. Une destinée fatale semble vous

y conduire tous. La plupart de tes aïeux ont illustré votre nom et sont morts de l'autre côté de l'Atlantique; ton père a péri dans le golfe Saint-Laurent avec le navire qu'il commandait, et ton frère...."

Elle se mit à sangloter.

"Ah! ton frère aîné, mon bel Adolphe, poursuivit-elle à travers ses sanglots, ah! si tu le rencontres, dis-lui que je lui pardonne, que son père lui avait pardonné avant son dernier voyage, dans lequel, hélas! il a succombé, dis-lui de revenir, que je l'en prie, que mes bras lui sont ouverts, que je voudrais le voir une fois avant de rendre mon âme à Dieu!"

Et je m'embarquai en compagnie de ce brave Jacot, mon ancien brosseur, qui s'est attaché à moi comme la hampe au drapeau, pour me servir de son expression.

Un voyage à travers l'Océan n'a rien de très-divertissant, n'en parlons pas.

Nous voici à New-York, une ville dont le site est merveilleusement beau et qui me semble destinée à conquérir le beau titre de capitale du monde commercial. Nulle part je n'ai vu un port plus vaste, plus commode, nulle part un emplacement aussi bien disposé pour être l'*emporium*, comme on dit ici, du trafic de l'univers. Et cet emplacement n'est pas seulement avantageux aux gens du négoce, mais pour un artiste, pour un ami des charmes de la nature, il n'en est guère, à mon avis, de plus attrayant.

La ville, qui n'a que 200,000 âmes maintenant, en comptera peut-être un million dans vingt ans, et, avant la fin du siècle sera la cité la plus populeuse de notre planète. Pour le moment elle est très-mouvementée, très-affairée, très-enfiévrée, pas du tout agréable à un Français. De monuments publics, il y a peu ou point; de lieux de divertissements, je n'en ai pas entrevu l'ombre. Chacun s'occupe, chacun songe *to make business*. Les seules distractions sont la *bar* ou le café (méchante traduction d'une méchante chose); on s'y enivre. Le soir, l'ivresse n'est pas déplacée. En plein soleil c'est une infamie. Ainsi sont les gens, un peu partout d'ailleurs: ils répugnent à se montrer sans un masque ou un voile sur la figure.

Elevons, mon cher, un autel à l'hypocrisie, ou plutôt quittons New-York et suis-moi dans l'intérieur des terres.

Là, je remarque une activité prodigieuse, un esprit d'entreprise inouï. On travaille avec une ardeur, dans une multiciplité de genres, dont un Européen n'a pas idée. En cinq ans, d'une forêt vierge, on a fait un village florissant, avec son église, sa maison commune, ses champs, ses promenades et jusqu'à ses parterres ornés de fleurs; j'oublie de mentionner l'imprimerie et le journal, car, dans ce pays, dès qu'un groupe de cent individus s'est réuni, il lui faut sa presse et sa gazette. En admirant ce concert si harmonieux et si fécond pour la civilisation, je me suis pris à formuler un axiome: Plus grande est la somme de liberté donnée aux hommes, moins grands sont les moyens d'en abuser.

Pardonne-moi ce grain de vaniteuse philosophie.

Je passe à Niagara, simplement pour constater que M. de Chateaubriand nous a débité sur cette prodigieuse cataracte des bourdes dignes de la mythologie antique. Je ris encore comme un fou, en songeant à l'histoire de son sapajou se suspendant aux lianes de la chute (où il n'y a point de lianes) et repêchant dans le tourbillonnement des eaux des carcasses d'orignaux. Or le sapajou est un mythe dans l'Amérique septentrionale, et existât-il, que l'orignal est un quadrupède aussi gros qu'un bœuf!

Tiens, laissons cela, traversons le lac Huron, remontons la rivière Sainte-Marie et embarque-toi avec moi sur le lac Supérieur.

Ici, bien cher, commence mon odyssée. Tu n'en croirais pas tes oreilles, si j'étais là, près de toi, pour te la narrer (tu le vois, j'adopte déjà le style épique); mais tâche de ne pas douter du témoignage de tes yeux.

Note d'abord que nous quittons les établissements civilisés pour entrer dans le désert, où police, gendarmerie, ni le moindre garde champêtre n'est plus possible.

Je suis sur un petit vaisseau appelé la *Mouette*, ayant pour société mon intrépide Godailleur, qui jure, jour et nuit, contre le mal de mer,—d'eau, devrais-je dire, quoiqu'il n'en boive qu'à son corps défendant,—et cinq ou six Yankees, joueurs de cartes infatigables, les plus drôles d'originaux que j'aie jamais coudoyés sous la calotte des cieux.

Notre bâtiment a pour destination Kiouinâ, but de mon voyage. Nous arrivons sans encombre en vue de la presqu'île. Je me couche dans l'espérance de débarquer le lendemain et de faire connaissance avec ces valeureux Peaux-Rouges dont j'ai entendu réciter de si éclatantes prouesses.

Ami, donne-moi toute ton attention.

"C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit," je suis éveillé en sursaut. Des coups de fusil retentissent sur le pont du navire. Un bandit d'opéra-comique tombe dans l'entrepont. Je crois rêver, je me frotte les yeux. Mais, bon Dieu, je ne rêvais pas. Cet homme était vêtu de rouge des pieds à la tête et beau comme Apollon. On le nomme le Mangeux-d'Hommes! Quelle désignation! Il commande douze bandits, qu'il appelle ses Apôtres, et lui-même s'intitule—le monstre!—Jésus.

Je n'invente rien. Les Douze-Apôtres existent, par malheur. Et pour repaire ils ont choisi les îles du lac Supérieur qui portent ce nom. Je ne plaisante pas, tout ceci est de l'histoire, de l'histoire contemporaine. Notre équipage fut tué, massacré. Je m'attendais à partager le sort commun, quand il plut au capitaine de me réserver pour.... devine?..... lui servir d'ingénieur.

Oui, mon cher, me voici ingénieur en chef d'une troupe de brigands comme il ne s'en voit plus guère que dans les Apennins ou la forêt Noire. Mais ce n'est pas à leur creuser des souterrains qu'ils me destinent, du tout, du tout. Les écumeurs du lac Supérieur habitent, au grand soleil, un poste qu'ils ont enlevé à une compagnie américaine de pelleteries. Plus habiles et plus grands dans leurs projets que nos voleurs européens, ils convoitent la possession et l'exploitation des terrains cuprifères de la pointe Kiouinâ, où je devais faire mes opérations, et ils veulent que je dirige leurs travaux!

Singulière destinée que la mienne, n'est-il pas vrai?

Poursuivons mon récit. Je restai donc seul vivant de tous ceux qui s'étaient embarqués sur la *Mouette*, à moins que mon pauvre Jacot n'ait échappé une seconde fois à la cruauté des Apôtres, car, jeté à l'eau par le Mangeux-d'Hommes, il avait réussi à rentrer inaperçu dans le bateau et s'était caché sous mon lit; mais, durant la nuit, il a disparu et je crains fort que, découvert pendant que je dormais, on ne l'ait impitoyablement égorgé. C'était le plus fidèle, le meilleur des serviteurs. Je ne puis penser à lui sans pleurer. Ne dis rien, cependant, je t'en prie, de tout cela à ma mère. Elle en mourrait d'effroi.

Quant à moi, on me conduit à la factorerie, occupée maintenant par ces misérables, qui vivent avec un grand nombre d'Indiennes, aussi cruelles, aussi débauchées qu'eux, quoique chacun ait une favorite, qui commande aux autres concubines et se fait orgueilleusement appeler madame ou mistress.

Là, les Apôtres firent une orgie à laquelle je dus assister. Après le festin, et en buvant des alcools, ils se mirent à chanter, les uns en français, les autres en anglais, car chacun ici parle et comprend ces deux idiomes, fort corrompus du reste, comme bien tu peux t'imaginer.

L'un des ivrognes se prend à entonner une sale diatribe contre notre patrie. J'aurais dû en rire. Mais je suis vif, j'ai la tête près du bonnet; je me laisse emporter. Il me lance un vase à la tête et je roule sans connaissance sous la table.

Quand je repris mes sens, j'étais dans une caverne éclairée par une lampe.

Près de moi, attentive, se tenait une jeune Indienne d'une beauté rare. Elle s'exprimait assez facilement dans notre langue, et m'apprit que dans ma chute je m'étais luxé la jambe. De plus, j'avais à la tête une blessure qui avait déterminé un accès de fièvre cérébrale. Cette jeune Indienne, cette noble fille me soignait; elle me soigna au péril de ses jours, car ainsi que moi elle était captive, la bien-aimée du Mangeux-d'Hommes, j'ose à peine l'avouer, et cependant je suis sûr, j'ai l'intime conviction qu'elle n'est pas, n'a jamais été sa maîtresse. Meneh-Ouiakon, maîtresse d'un vil assassin! elle si pure, si douce, si digne, la fille d'un sachem nadoessis, oh! non, cela n'est pas possible, je le nie, je le déclarerais à la face de la terre!....Pourtant.....Ah! bannissons ces réflexions mauvaises, qui souillent la plus estimable des créatures! Tu le vois, cher, j'aime Meneh-Ouiakon. Elle m'a sauvé la vie; en ce moment même, peut-être est-elle exposée à mille dangers pour moi. Ah! que le ciel me permette de la revoir, de contempler encore ses traits adorés, de lui prouver mon amour!

Pendant plus d'un mois, elle vint chaque nuit panser ma plaie et me consoler. Elle avait, je ne sais comment, gagné une vieille Indienne, ma geôlière.

Une fois elle me dit:

—Ami, il faut te tirer d'ici. Je te rendrai la liberté, je l'ai résolu. Je pars pour te chercher du secours.

Et, malgré mes supplications, malgre les périls, elle s'est échappée du fort, a entrepris un voyage de plusieurs centaines de lieues....Me sera-t-il donné de la retrouver?

Je me rétablis, je sortis de ma prison et pus vaguer dans l'enceinte palissadée de l'ancien fort. Souvent je rencontrais le Mangeux-d'Hommes, il paraisssait triste, soucieux; et souvent aussi son regard s'arrêtait sur moi avec une expression indéfinissable qui me forçait à baisser les yeux. Cet homme est bien extraordinaire. Il exerce sur tout ce qui l'entoure une fascination que je ne puis concevoir et qui me gagne moi-même, malgré l'horreur qu'il m'inspire.

Son lieutenant a quitté la troupe. Je crains qu'il ne soit à la poursuite de Meneh-Ouiakon. Mais impossible de m'en assurer. Les secrets de la bande sont gardés avec une fidélité religieuse et ses règlements très-sévères observés avec une stricte ponctualité.

Je commençais à trouver lourde ma captivité, quand, il y a environ un mois, je vis les Apôtres faire de grands préparatifs. On m'annonça qu'on se disposait à une expédition, et que j'en ferais partie. Je prévis bien tout de suite de quelle nature serait cette expédition, et les barbaries qu'elle entraînerait. Il me répugnait grandement d'en être encore le témoin. Par malheur, je n'étais pas le maître.

Nous partîmes en canot et remontâmes vers l'ouest.

Le désir de m'évader s'empara d'abord de moi. Mais j'étais surveillé de près, et je savais que toute tentative d'évasion serait, sans miséricorde, punie de mort, si elle avortait. Où aller, du reste, au milieu de ce désert sans limite? Que devenir? Périr de faim, ou être scalpé par les Indiens, ou devoré par les bêtes fauves.

Le lendemain de notre embarquement, je renonçai à cette idée et résolus d'utiliser le voyage, quel qu'il fût, au bénéfice de mon instruction.

A partir de ce moment, chaque fois que nous abordâmes, soit pour fumer une pipe, soit pour camper, j'étudiai la faune et la flore du pays.

Un soir, sur le bord d'une grande rivière qu'on appelle la Rivière-Brulée, si j'en ai gardé la mémoire, je découvris une hutte abandonnée, puis une petite croix de bois, et au pied une fausse à demi couvertes de mousse.

Dans la fosse gisait le cadavre d'un homme.

—C'est Cadieux; c'est ce pauvre Cadieux! cria l'Apôtre qui m'escortait.

—Qu'est-ce que Cadieux? demandai-je.

Il me regarda avec plus d'étonnement que si je lui eusse demandé: "Qu'est-ce qu'un canot?"

Je renouvelai ma question.

Alors, il me conta que Cadieux avait été un célèbre interprète canadien-français, connu dans toutes les parties du *Far-Ouest* comme *voyageur*, guerrier et poète; qu'il s'était attiré la haine d'une tribu sauvage l'hiver précédent, et qu'on supposait qu'il avait été massacré par elle.

Nous examinâmes le corps qui n'était pas encore entré en décomposition. Il ne portait la trace d'aucune blessure récente, quoiqu'il fût criblé de vieilles cicatrices. Mais la maigreur du visage et des membres indiquait une mort terriblement douloureuse. Le malheureux, traqué par ses ennemis, sans doute, qui l'entouraient sans le voir, car d'énormes rochers masquaient sa retraite, le malheureux, privé de son canot, avait succombé aux atteintes de la faim et peut-être aussi de ce mal terrible que les canadiens-français appellent la *folie des bois*. Se voyant mourir, il avait creusé sa tombe et s'y était étendu.

Quoi qu'il en soit, ses mains croisées contre sa poitrine reposaient sur une large feuille d'écorce de cèdre.

Cette feuille, je n'aurais point voulu la toucher, mais mon apôtre l'enleva, et je lui sais gré cette fois de sa brutalité, car elle m'a permis de conserver le dernier champ du trappeur-poète.

Sur l'écorce étaient gravées, en caractères grossiers, ces lignes si touchantes et si éloquentes dans leur simplicité primitive, que, comme les miennes, j'en suis certain, tes paupières se mouilleront en les lisant:

Petit rocher de la Haute-Montagne,
Je viens finir ici cette campagne!
Ah! doux échos, entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir.

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, rattachent à la vie:
Ah! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fût deux jours!

Seul en ces bois, que j'ai eu de soucis!
Pensant toujours à mes si chers amis,
Je demandais: Hélas! sont-ils noyés?
Les iroquois les auraient-ils tués?

Un de ces jours que, m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée,
Je me suis dit: Ah! mon Dieu qu'est-ce ceci?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis?

Je me suis mis un peu à l'ambassade,
Afin de voir si c'était embuscade;
Alors je vis trois visages françois
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie.

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête,
Je tombe.... Hélas! à partir ils s'apprêtent:
Je reste seul.... Pas un qui me console,
Quand la mort vient par un si grand désole!

Un loup hurlant vient près de ma cabane,
Voir si mon feu n'avait plus de boucane;
Je lui ai dit: Retire-toi d'ici,
Car, par ma foi, je percerai ton habit.

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
Vient se percher tout près de ma toiture;
Je lui ai dit: Mangeur de chair humaine,
Va-t'en chercher autre viande que la mienne.

Va-t'en là-bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps iroquois:
Tu trouveras des chairs, aussi des os;
Va-t'en plus loin, laisse-moi en repos.

Rossignolet, va dire à ma maîtresse,
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi!

C'est donc ici que le monde m'abandonne,
Mais j'ai recours en vous, Sauveur des hommes!
Très-Sainte Vierge, ah! ne m'abandonnez pas,
Permettez-moi d'mourir entre vos bras!

N'est-ce pas, ami, qu'il n'est guère d'élogie plus pathétique, plus saisissante, même parmi les plus correctement écrites?

Pauvre! pauvre Cadieux.

Nous lui rendîmes les derniers devoirs, et je retournai, tout attristé, au camp.

L'émotion que j'ai éprouvée en copiant, d'après l'écorce originale, ce mélancolique adieu d'un bon et brave homme, m'empêche de continuer. C'est enfant, mais j'ai envie de pleurer. Permets, ami, que j'ajourne la suite de mon récit.

Affectueusement à toi,
ADRIEN DUBREUIL.

CHAPITRE XVII.

LES APOTRES ET LES INDIENS.

DU MEME AU MEME.

Fond-du-Lac, fin septembre, 1838.

J'ai enfin trouvé, mon cher Ernest, un moment favorable et les objets indispensables pour t'écrire, car on me garde toujours à vue, et je crois, je ne sais trop pourquoi, cependant, que le capitaine des Apôtres verrait avec le plus vif déplaisir que j'entretinsses une correspondance avec quelqu'un, surtout en France. Puisses-tu avoir reçu ma lettre du mois d'août! Sans cela, tu ne comprendras guère celle-ci. Je l'ai furtivement remise à un Indien qui, pour quelque menue monnaie, s'est chargé de la faire passer au Sault-Sainte-Marie, où la poste doit alors en prendre soin. Mais à combien d'éventualites peut-être soumis un chétif chiffon de papier durant ce voyage de près de deux cents lieues!

Ici, c'est au reste, le seul moyen de faire circuler les missives. Et l'on assure que ceux qui acceptent cette commission, trappeurs blancs ou trappeurs rouges, s'en acquittent avec une fidélité qui ferait honneur à nos facteurs européens C'est un trait de mœurs que j'aime à signaler en passant.

J'avais, s'il m'en souvient bien, interrompu mon histoire, à l'inhumation de Cadieux.

Nous étions alors à vingt milles de Fond-du Lac.

Quand je rentrai au camp, je remarquai qu'il s'était grossi d'une quantité considérable d'hommes, appartenant à la plupart des nations du globe. Les blancs et les métis portaient le costume de voyageurs nord-ouestiers, c'est-à-dire un méchant chapeau d'écorce de cèdre ou de paille de riz sauvage, tout pavoisé de rubans aux vives nuances. Une chemise grossière leur couvrait les épaules. Elle était en laine, coton, ou toile; des fanfreluches en ornaient le devant. Une ceinture écarlate, bleue ou verte, un pantalon, dont des bottes en cuir de bœuf ou des mocassins recouvrent le bas, complètent l'ajustement, bigarré, chez plusieurs, de verroteries et de desseins en piquants de porc-épic.

(*A continuer.*)

LOWELL, MASS.

La congrégation canadienne de Lowell a célébré cette année la naissance de l'Enfant-Dieu, avec un éclat tout nouveau. Leur église agrandie et coquettement ornée a retenti pour la première fois des beaux airs de la messe *Deo Infanti* de M. l'abbé Perreault. Un chœur de vingt voix bien exercées en a fait passer les charmes dans l'âme des nombreux assistants. Un orchestre de circonstance a donné plus d'ampleur et de grâce au chœur, et au jeu du nouvel orgue. Les solos de soprano, alto, tenor et basse, ont été parfaitement rendus par Melles. Landry, Reich, MM. David, Bélanger et Racicot. La bande canadienne a aussi donné son magnifique concours sous la direction de l'artiste M. Bisson. Les Révds. Pères Oblats qui ont pour digne supérieur le Révd. P. Garin, méritent beaucoup des catholiques de Lowell. On peut dire que ceux-ci leur sont en partie redevables du respect et de l'estime dont les Américains leur donnent chaque jour de nouvelles preuves. Nul ne descend tant qu'il est l'ami du prêtre, quand ce prêtre est un religieux, un Oblat, il monte et grandit devant Dieu et devant les hommes.

Les desservants des Canadiens sont le Révd. P. Garin, leur très estimé curé, et le Révd. P. Dédébant qui a su dans quelques mois former un chœur puissant et fier du maître.

COMMUNIQUÉ.

LES FETES.

Les nouvelles qui nous arrivent de toutes parts nous informent que Noël et le jour de l'an ont été célébrés d'une manière grandiose dans nos diverses congrégations canadiennes. A Worcester les cérémonies ont été admirables, l'église festonnée et brillamment illuminée a été visitée par une foule pieuse et recueillie. Les enfants se pressaient autour de la crêche de l'Enfant Jésus et y déposaient pour les pauvres l'obole de la charité. La recette au profit du Rév. curé Primeau a été de $775—somme qui démontre bien l'estime et l'amitié de cette congrégation pour son dévoué pasteur.

A Indian Orchard, il y eut messe de l'aurore à 3½ heures. Un bazar qui a précédé Noël a produit $1491, qui iront au trésor de la congrégation.

A Pittsfield, cérémonies grandioses. L'église nouvellement peinte à fresques et illuminée de plus de 400 becs de gaz offrait un magnifique coup d'œil.

A Nashua, on inaugura un orgue et les cérémonies furent réellement bien conduites. Madame Tessier chanta à ravir. La recette au profit de l'abbé Millette s'est montée à près de $300.

ÉNERGIE.

L'énergie est cette puissance, cette force morale, cette vigueur de l'âme qui élève l'homme et le rend digne de remplir la place que la divine Providence lui a assignée dans la société.

En effet, s'il y a quelque chose qui puisse adoucir les misères de la vie, détourner l'homme du vice et faire le plus grand bien, c'est assurément l'énergie. Les troubles, les embûches que nous rencontrons durant notre traverse ici-bas sont si nombreux que si nous n'avons cette faculté nous pouvons jamais surmonter, vaincre toutes nos difficultés.

Malheureusement une erreur se glisse dans le cœur d'un grand nombre. Plusieurs se figurent que tous leurs efforts sont vains, et s'arrêtant à de tels principes, ils étouffent en eux cette impulsion naturelle qui porte l'âme courageuse à exceller dans un certain genre de vie et ainsi manque d'exciter l'énergie.

Par exemple, non-seulement l'énergie du jeune homme s'éteint par la dissipation, mais aussi en soumettant son esprit à des idées trop formées de sa capacité.

Des efforts judicieux dans tous ses actes est le moyen le plus puissant d'obtenir cette belle qualité. L'œil vif, la voix animée, les gestes gracieux, dénotent un caractère doué de la pénétration d'esprit, de la décision prompte et sure, des feux du génie, en un mot dénotent l'énergie bien cultivée. Combien, par la manière stupide de s'exprimer, par leur apparence nonchalante, donne évidence de la lenteur de leur intelligence, de ces pouvoirs qui font de l'homme le centre et la perfection de la création et qui étaient désignés pour les plus nobles fins.

Pour augmenter et entretenir l'énergie nous devons donc rechercher l'action et mettre de la vigueur dans l'exécution de nos fonctions dans chaque sphère de la vie.

Cette action doit cependant être variée comme une attention trop grande engourdit les facultés mentales. Un trop grand nombre manquent sur ce point et adhèrent trop à l'idée d'une application constante. Cette fausse industrie, cette attention assidue au travail est assurément injurieuse et résulte dans l'affaiblissement de l'énergie. Ceux qui perdent ainsi ce don du ciel, pour quelque cause que ce soit, deviennent enervés.

L'énergie dépend donc premièrement de nous, et ensuite de nos communications avec la société ; et c'est assurément par nos efforts et nos rapports sociaux que nous nous rendons utiles et actifs dans la station que nous pouvons occuper.

A. J. J. POTHIER.

FAITS DIVERS.

TOURMENTE.—On mande de San Francisco, le 16 :

Aujourd'hui le village californien de Milton a été détruit par un ouragan. Plusieurs bâtiments ont été arrachés de leurs fondations, et les autres ont été renversés. De nombreux habitants ont été grièvement blessés, mais personne n'a péri.

DÉSASTRE MARITIME.—Une dépêche de Londres du 17 courant, annonce que le steamer *Celerity*, en route de Riga pour Stettin, s'est perdu en mer, et que vingt-et une personnes ont été noyées.

DÉFALCATION.—La vérification des comptes de M. David Gage, ex-trésorier de la ville de Chicago, a révélé une petite défalcation de $352,703. Le coupable ne sera pas inquiété à raison de cette peccadille, attendu qu'il possède des biens évalués à $500,000, et que par conséquent la ville ne perdra rien.

ÉVASION SUSPECTE.—Joseph Baker, condamné à mort comme meurtrier, était enfermé dans la prison de Charlotte (Caroline du Nord), et devait être pendu le 19 courant. Mais, samedi matin, on s'est aperçu qu'il avait déguerpi. Cette évasion *in extremis* ne surprendra nullement les personnes qui voudront bien réfléchir que la scène s'est passée dans la Caroline du Nord, que le condamné est de race blanche, et que l'homme qu'il a assassiné était un nègre. On pend souvent, dans la Caroline du Nord, des nègres soupçonnés d'avoir tué des blancs ; mais on n'y a jamais pendu et l'on n'y pendra pas de longtemps, très probablement des blancs, pour avoir tué des nègres. Une récompense de $600 est promise pour l'arrestation de l'évadé, mais il n'est guère douteux que cette promesse est faite *pour la frime*, et que Baker ne sera pas repris.

DUEL.—Avant-hier matin un duel au fleuret a eu lieu sur les "Fair Grounds" de la Nouvelle Orléans, entre MM. C. E. Whitney et George Drury, ayant pour témoins l'un MM. Fabre et Quintero, l'autre MM. Fortier et Mantal. Les adversaires, s'étant salués, ont engagé le fer avec beaucoup de sang-froid. Les trois premières passes n'ont eu pour résultat que quelques déchirures aux vêtements de M. Drury ; mais, à la quatrième, M. Whitney a reçu sous le coude gauche, une blessure dont le sang a jailli avec abondance. Les témoins ont tenu une courte consultation et déclaré l'honneur satisfait. Les combattants se sont alors séparés après s'être serré la main. On ne dit pas le sujet de la rencontre.

DEUX COLLISIONS.—L'avant-dernière nuit, à moins de deux heures d'intervalle, le steamer *National* à l'ancre au milieu de la rivière de l'Hudson, a été successivement abordé par deux bateaux-ferries d'Hoboken. Le premier accident est arrivé à 11 heures moins quelques minutes du soir. Le *Weehawken*, revenant d'Hoboken, faisait route pour Barclay street, quand il s'est jeté soudain sur l'avant du *National*. Le bossoir du bateau ferry a été partiellement démoli, et l'un des passagers, M. Rœder, de New-York, No. 47 Douzième rue, a été dangereusement blessé. La panique qui s'était répandue parmi les passagers a été calmée par l'assurance que le *Weehawken* ne courait aucun péril de sombrer, et de fait il est rentré sans autre accident dans son dock ; mais il ne pourra reprendre son service qu'après avoir été réparé. Le capitaine de ce steamer, M. Spicer, attribue la faute de la collision aux officiers du *National* qui, dit-il, ne sonnaient leur cloche qu'à des intervalles trop éloignées.

A une heure moins un quart du matin, un autre bateau-ferry de la même ligne, l'*Hackensack*, qui se rendait de Barclay street à Hoboken, est venu à son tour se heurter contre le *National* et a eu, outre une chaloupe enlevée, la cabine des dames partiellement défoncée. C'était l'heure où les passagers sont rares, très heureusement, et personne n'a été blessé.

Un mot bien joli et bien fin, avec sa teinte mélancolique, conté par *Figaro :*

On parlait des regrets qui accompagnent la vieillesse, chez Mme B....de B...., une charmante sexagénaire.

—Mais le cœur ne vieillit jamais, lui dit poliment un de ses amis.

—C'est vrai, répondit-elle, seulement ça l'attriste d'être logé dans une ruine.

BAL ENSANGLANTÉ.—Une haine féroce, et qui se traduit frequemment par des effusions du sang, existe entre les Mexicains et les Américains composant la population du village de Lincoln, comté de ce nom, Territoire du Nouveau-Mexique. Le 10 du mois dernier, une rencontre entre les deux partis s'est terminée au désavantage des Américains, qui ont eu plusieurs des leurs tués. Samedi dernier, les Américains, voulant venger leur défaite du 10, ont attaqué les personnes assistant à un bal mexicain, sur la plaza de Lincoln. L'engagement a été meurtrier, mais le nombre des victimes n'est pas connu d'une manière précise. Suivant certains rapports il y a eu huit hommes et une femme tués, et suivant d'autres, six hommes et une femme. Quel que soit celui de ces deux chiffres qui est le véritable, l'attaque traîtresse des Américains a rempli les Mexicains de fureur, et il est probable qu'ils ne tarderont pas à se venger à leur tour de cette agression.

Hier matin, Nicholas Ryan et Mary Ryan, sa sœur, ont été trouvés morts, la gorge coupée, dans le logement qu'ils occupaient en commun au No. 204, Broome street. Vers 2½ heures du matin, M. Burke, qui occupe avec sa famille la même maison, a été éveillé par un bruit dont il n'a pu se rendre compte. Allumant une bougie, il s'est rendu dans le corridor, d'où le bruit semblait provenir, et il a vu les murs couverts de sang. Il a aussitôt donné l'alarme et la police, pénétrant dans le logement des Ryan, a trouvé le frère et la sœur morts. C'étaient deux ouvriers laborieux, possédant des économies et vivant ensemble en très-bonne intelligence. L'idée de suicide, venue d'abord à l'esprit de quelques personnes, n'était donc guère probable, et elle a bientôt été abandonnée en présence d'une découverte qui a révélé que les Ryan avaient été victimes d'un des crimes les plus audacieux qui aient été commis de longtemps à New-York.

Le sergent de police Stotesbury, ayant remarqué des traces de sang sur l'escalier menant au toit, a suivi cette piste. Sur le toit il y avait des empreintes de pieds ensanglantées. Un peu plus loin sur le toit on a trouvé le gilet de Nicholas Ryan, les poches vides. La boutonnière à laquelle se passe la chaîne de montre avait été arrachée, comme par quelqu'un pressé d'enlever la montre et la chaîne, qui n'ont pas été retrouvées.

Ces circonstances ne permettent guère de douter que les deux malheureuses victimes ont été égorgées par un malfaiteur qui s'était introduit chez elles en vue de les dévaliser, et qui, ayant rencontré de la résistance ou simplement craignant d'avoir été reconnu, n'a pas hésité à couronner le vol par un double assassinat.

BRULÉES VIVES.— La femme de M. Wm. Coale, trésorier de la Central Savings Bank de Baltimore, a renversé accidentellement une lampe à huile de charbon avant-hier soir, en sa résidence à Catonsville, comté de Baltimore. Les flammes ont immédiatement enveloppé ses vêtements, et elle a reçu d'horribles brûlures auxquelles elle a succombé le lendemain matin à 6 heures.

La même nuit, une vieille négresse nommée Mary-Ann Bricard, demeurant à Providence, est morte victime d'un accident analogue.

ON a besoin de six bons Menuisiers. S'adresser au No. 1, rue Concord, près de la rue Bleury. 5-2-1 f—420

1873.

NOUVEAUX POËLES
DE PASSAGE
A CHARBON.
CHEZ
L. J. A. SURVEYER,
524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24ss

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscrétions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE
THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 4-38 ss.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.
(*Etablies en* 1828.)
CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.
Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL. 4-25ss

ON OFFRE EN VENTE
LA SÉRIE COMPLETE DU JOURNAL "Le Canadien" depuis sa fondation en 1831 jusqu'à ce jour. Reliée fortement et en parfait état de conservation. S'adresser à ce bureau.-5-1-3f-415

5-1-13f—293.

GEORGE YON,
MARCHAND DE POELES,
PLOMBIER ET FERBLANTIER.
NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

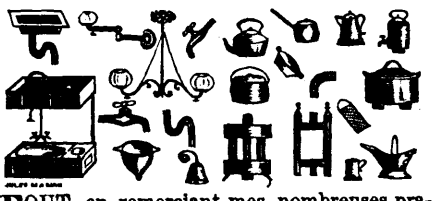

TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique ; aussi un assortiment de champlures importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.
LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
4-27ss MONTREAL.
(Etabli en 1859.)

$50,000 VALANT
CONSISTANT EN
HARDES FAITES.
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.
Une visite est solicitée.
R. DEZIEL,
4-27ss 131, Rue St. Joseph.

$5 à $20 par jour, Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresser :
4-22ss G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.